



IL Y A 23 ANS, LE 5 OCTOBRE 1988

Le Printemps algérien

PAGE 5

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1389 Mercredi 5 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

POUR APOLOGIE D'ACTES
TERRORISTES À ORAN

Un homme condamné à huit ans de réclusion

Page 4

POINT DE PRESSE, HIER, DE VAHID HALILHODZIC :

«VAINCRE LA RCA, PLUS IMPORTANT QU'UNE QUALIFICATION»

LE PROJET DE LOI SUR LES
ÉLECTIONS À L'APN

Les députés veulent des mesures anti-fraude

● Dans leur intervention, la majorité des députés ont mis l'accent sur la nécessité d'introduire de nouveaux dispositifs à l'effet de se prémunir, de manière définitive, contre la fraude électorale.

Lire en page 3

SITUATION DANS LES
TERRITOIRES OCCUPÉS
DU SAHARA OCCIDENTAL

Dakhla, une ville plongée dans le noir



Lire en page 5

RETRAITÉS, IRG,
ARTICLE 87-BIS



Les arguments de Karim Djoudi

Lire en page 4



Lire en page 24

SOMALIE

70 morts dans un attentat à Mogadiscio

Lire en page 24

PH : APS

Repères

45

millions DA ONT été mobilisés à M'sila, au titre du budget supplémentaire (BS) de la wilaya, pour l'année 2011, en vue de soutenir les actions de solidarité

1.500

femmes du sud du Maroc ont été victimes de 3.300 actes de violence selon une étude en 2010 menée par une association de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

12

personnes ont trouvé la mort dans 2 villes touristiques dans des Etats du Mexique touchés par des violences entre cartels de la drogue, ont annoncé dimanche les autorités.

Hésitation au ministère de la Pêche !



Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Abdallah Khanafou, a fait part à El Tarf de "l'hésitation" de son département ministériel à relancer l'exploitation du corail, soumis depuis quelques années au large d'El Kala, à un massacre en règle. Animant un point de presse au terme de sa visite d'inspection dans cette wilaya, M. Khanafou, qui a souligné que l'exploitation du corail est "tributaire de plusieurs paramètres", s'est interrogé dans ce cadre sur les "capacités" de son département à "prendre les mesures nécessaires pour protéger cette ressource". Le ministre, Abdallah Khanafou, a abordé également plusieurs autres questions en rapport avec le développement de ce secteur stratégique dans la wilaya d'El Tarf, et les mesures prises pour l'octroi de nouvelles concessions d'exploitation au niveau des lacs, notamment.

Reprise du travail des agents d'exploitation des gares ferroviaires

Les agents d'exploitation des gares ferroviaires d'Alger ont repris, lundi après-midi, leurs activités après un arrêt de travail de quelques heures, à la suite d'une rencontre qui a réuni les représentants des travailleurs et la direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Dans une déclaration à la presse, le directeur des ressources humaines, Dakhli Nouredine a indiqué qu'après la reprise de travail à 15h 30 par les agents d'exploitation, "il a été convenu d'une nouvelle rencontre dans dix jours". S'agissant des revendications soulevées, M. Dakhli a souligné qu'elles se résument en "de nouvelles indemnités avec effet rétroactif". Sachant qu'en juin dernier il a été convenu d'un régime indemnitaire et de revendications professionnelles relatives à l'organisation de l'entreprise". Après des négociations avec le secrétaire général de la Fédération nationale des cheminots, il a été décidé d'examiner ces revendications, notamment concernant les indemnités revendiquées.



Enfin un contrôle des équipements domestiques



Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé, lundi à Jijel, la création prochaine d'un laboratoire national d'essais à même d'étoffer et de renforcer la fonction de contrôle et de conformité des équipements domestiques en vue de leur certification et leur mise sur le marché. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre régionale sur les accidents domestiques, organisée par la Direction du commerce et l'association locale de protection des consommateurs, le ministre a indiqué que ce laboratoire national soumettra les équipements électroménagers, sous toutes leurs formes, à des essais et à des contrôles de conformité, avant leur mise à la disposition des consommateurs. Ce projet "pourrait voir le jour fin 2012 ou, tout au plus, au début de l'année 2013", a assuré M. Benbada. S'agissant de l'activité commerciale, le ministre a estimé qu'il était "nécessaire de moderniser les espaces destinés à cette fin", afin de parvenir à une maîtrise des prix et lutter efficacement contre la spéculation et la fraude commerciale. Par ailleurs, le ministre, qui a rappelé que cette rencontre intervient quelques jours après celle tenue à Ouargla, a indiqué que celle-ci s'inscrit dans le cadre du programme d'action de son département. Il a révélé que 336.834 accidents domestiques ont été enregistrés au cours de l'année 2010. M. Benbada, qui a qualifié ce chiffre d'"effarant", a noté que les accidents domestiques comportent notamment des cas de brûlures, de mauvaise utilisation d'appareils domestiques, d'ingestion de produits caustiques, de lésions, de chutes et autres.



Rafik Saïfi prépare sa reconversion



en entraîneur

L'ancien international algérien, Rafik Saïfi, qui évolue actuellement au sein de la formation d'Amiens (Ligue 2, France), prépare sa reconversion en entraîneur, a-t-il révélé lundi, précisant qu'il va entamer très bientôt, des études pour décrocher un diplôme d'entraîneur de premier degré. «J'ai déjà obtenu des diplômes qui me permettent d'entraîner dans de petites divisions, et j'envisage d'en décrocher le maximum d'autres de niveau plus élevé, durant les deux années à venir», a déclaré l'ancien capitaine de l'équipe d'Algérie à un site spécialisé. «Je ne compte pas quitter le monde du football, au terme de ma carrière de joueur. Je suis même des cours dans le domaine du management avec mon manager», a-t-il ajouté. Saïfi a révélé, au passage, qu'il allait raccrocher les crampons, à l'issue du dernier Mondial tenu en Afrique du Sud, auquel il avait pris part avec la sélection algérienne. «Mais, mes proches ainsi que ma famille, ont insisté pour que je continue à jouer, et je ne regrette pas ma décision», a-t-il poursuivi. L'ancien attaquant vedette du MC Alger a avoué aussi qu'il était prêt à revenir jouer au sein d'un club algérien cette saison, mais aucune offre ne lui a été faite. «Lors de l'intersaison, j'ai attendu vainement un contact de la part de mon ancien club, le MCA, mais ça n'a pas été fait». Il n'écarte pas, toutefois, l'idée de revenir un jour au Doyen, «mais pas en tant que joueur», a-t-il précisé, non sans exprimer «des regrets vis-à-vis la conjoncture difficile que traverse le club».

Un marché à assainir

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès vient de promettre que des mesures drastiques ont été prises pour assainir le marché de distribution de médicaments.

En marge de sa visite au laboratoire pharmaceutique privé "Merinal" (Oued Smar), M. Ould Abbès a de nouveau menacé de retirer l'agrément aux distributeurs qui ne travaillent pas soulignant que leur nombre dépasse 200 distributeurs.

Il a affirmé à cet effet que les résultats des enquêtes diligentées par le ministère de la santé concernant les distributeurs contrevenants seront annoncés prochainement, promettant de prendre des mesures coercitives à l'encontre de ces derniers.

Le ministre a affirmé que la pénurie de certains médicaments incombait aux importateurs s'interrogeant sur l'utilité de leur accorder une autorisation d'importation sans qu'elle soit exploitée.

Après avoir visité les différents pavillons du laboratoire, M. Ould Abbès s'est dit satisfait du niveau atteint par l'industrie pharmaceutique en Algérie selon les normes internationales.

Il a estimé que de telles industries "sont une fierté" pour l'Algérie car elles contribueront à relever le défi du ministère de la santé de couvrir 70 pc des besoins du marché national en médicaments à l'horizon 2014. Le directeur général du laboratoire "Merinal", Nabil Mellah a affirmé de son côté qu'il aspirait à l'exportation vers l'Europe dans les prochaines années soulignant que cela était possible vu le niveau atteint par la plupart des laboratoires nationaux.

PROJET DE LOI SUR LES ÉLECTIONS À L'APN

Les députés veulent des mesures anti-fraude

Dans leur intervention, la majorité des députés ont mis l'accent sur la nécessité d'introduire de nouveaux dispositifs à l'effet de se prémunir de manière définitive contre la fraude électorale.

PAR LARBI GRAÏNE

Le projet de loi organique portant sur le régime électoral a été débattu hier à l'Assemblée populaire nationale dans un esprit de consensus contre la fraude électorale. La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN a proposé 179 amendements à ce projet de texte qui comprend 238 articles et ce après avoir entendu, le 15 et le 18 septembre passé, respectivement le ministre de l'Intérieur Ould-Kablia et un groupe de professeurs universitaires en leur qualité de spécialistes. La nouvelle mouture du projet de loi prévoit entre autres de «consacrer le principe de la supervision de l'opération électorale par la Justice en confiant à un magistrat la présidence de la commission électorale communale», de légiférer dans le sens à permettre «à ce que l'opération de prise de l'empreinte digitale lors du vote se



Les députés ont l'opportunité de prouver leur maturité politique.

fasse avec l'index gauche», l'ouverture de registres d'enregistrement des procurations au niveau des consulats, des unités de la sûreté, de l'armée et des hôpitaux suivant le cas, pour faciliter aux électeurs l'accomplissement de leur devoir dans un souci de précision quant à la gestion des procurations, consacrer «l'élection du président de l'Assemblée populaire communale par les membres de l'assemblée issus de la liste majoritaire, la nécessité de citer le nom du

parti politique ou de la coalition de partis lors du dépôt de la liste de candidature». L'article 93, proposé à l'amendement, fixe les conditions pour postuler au poste de député à l'APN. D'après ledit article le candidat devrait être âgé au moins de 25 ans le jour du scrutin, et jouir de la nationalité algérienne d'origine ou acquise depuis au moins 8 ans. Il doit aussi apporter la preuve qu'il a accompli le service national et dans le cas contraire, produire une attestation de dispense. Dans leur intervention, la majorité des députés ont mis l'accent sur la nécessité d'introduire de nouveaux dispositifs à l'effet de se prémunir de manière définitive contre la fraude électorale. Tous se sont référés, y compris le représentant du FLN, aux «révolutions

du monde arabe» comme pour insister sur la nécessité du changement. Un député a fustigé du reste «certains chefs de daïra qui s'adonnent aux manipulations de voix». Brahim Khodja du MSP a mis en doute la sincérité des autorités politiques quant à la conduite des réformes annoncées. «Pourquoi ne pas octroyer des agréments à des nouveaux partis alors que les échéances électorales approchent» s'est-il écrié. Il a plaidé pour des «actions afin de mettre fin à la fraude électorale», et préconisé «la remise de récépissé contre les listes lors du scrutin» ainsi que le «placement sous supervision judiciaire directe des opérations de vote». Kamel Guergouri, autre représentant du même parti, a abondé dans le même sens en déplorant le fait que ce n'est pas la Constitution du pays qui ne soit pas amendée en premier lieu. Un autre député a appelé à la criminalisation des actes de fraude lors des élections. «Il faut a-t-il dit des sanctions sévères et dissuasives pour en finir définitivement avec ce fléau». Beaucoup d'autres interventions ont insisté sur les modalités techniques à l'effet d'améliorer le système de contrôle et de surveillance des opérations de vote. Un député propose d'interdire à l'électeur, au sortir de l'isoloir, de quitter la salle tout en étant muni d'un bulletin de vote. Sur un autre registre, Sakina Messaadi du FLN propose, elle, de ne pas permettre «aux détenteurs de la nationalité algérienne de moins de 10 ans, de postuler au poste de président d'APC». Selon elle, moins que ce délai, le candidat ne pourrait pas justifier sa position vis-à-vis du service national.

L. G.

SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE DES HADJIS ALGÉRIENS

L'ambassadeur saoudien rassure

Le gouvernement saoudien a pris des mesures strictes visant à assurer la sécurité et le bien-être des hadjis algériens, a affirmé l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite, Sami Ben Abdallah Saleh, soulignant que des sanctions seront imposées aux agences de voyages et parties ayant commis des dépassements à l'encontre des hadjis algériens. Dans une conférence de presse animée au siège de la Radio nationale, l'ambassadeur saoudien a précisé que son pays prendra toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les problèmes pouvant perturber l'accueil des hadjis, l'accomplissement de leurs rites et leur retour. Tout en qualifiant la précédente saison de hadj de «bonne», l'ambassadeur a indiqué que les problèmes enregistrés étaient «plus au moins tolérables».

Il a, dans ce contexte, souligné la nécessité de sensibiliser les pèlerins algériens, estimés à 36.000 cette année, avant leur départ en vue d'un bon déroulement des rites du hadj d'autant plus, a-t-il fait remarquer, que les hadjis algériens sont en général plus âgés que les pèlerins en provenance des autres pays. Le diplomate saoudien, a par ailleurs, relevé le record enregistré dans le nombre des visas pour la omra octroyés aux Algériens entre le mawlid Ennabawi et la fin du Ramadhan, 174.000 dont 102.000 seulement durant le mois sacré. Le docteur Ben Abdallah Saleh a reconnu l'existence de dépassements commis par Royal Air Saudi «qui sont à l'origine de perturbations enregistrées au retour des pèlerins après l'accomplissement de la omra», imputant toutefois «l'anarchie au niveau des aéroports aux pèlerins qui ne respectent pas les dates de leur retour». S'agissant des travaux d'extension de la Mosquée de La Mecque, le

responsable a indiqué qu'il s'achèveront à l'horizon 2014.

Ces travaux sont de nature à réduire le nombre des bâtisses adjacentes à la Mosquée, ce qui contraindra les pèlerins à résider dans des lieux éloignés. Ils s'inscrivent dans le cadre des efforts consentis par les autorités saoudiennes pour une meilleure prise en charge des hadjis dont le nombre de cesse de croître chaque année.

3,5 millions de hadjis sont inscrits pour cette année. Grâce aux travaux d'extension de la Mosquée de La Mecque, la capacité d'accueil passera de 7.000 à 1,6 million durant les trois prochaines années outre l'élargissement des couloirs au niveau du mataf et des régions adjacentes.

Le projet, relatif à l'élargissement de quatre aéroports, figure parmi les plus importants projets centraux sur lesquels misent les autorités saoudiennes en vue d'éviter toute surcharge.

Le directeur général de l'Office national du hadj et de la omra, Cheikh Berbara, avait déclaré que les autorités algériennes avaient déployé des efforts pour la location de résidences proches des Lieux Saints (1.200 mètres tout au plus).

Evoquant le projet de ligne maritime reliant l'Algérie et l'Arabie saoudite, l'ambassadeur saoudien a indiqué que les autorités algériennes et saoudiennes avaient retenu un accord de principe concernant ce projet susceptible d'alléger la pression aussi bien sur les aéroports algériens que saoudiens. 36.000 pèlerins algériens sont inscrits pour le hadj 2011.

Le premier vol en direction de Djeddah est prévu pour le 7 octobre prochain, sachant que le coût gbal du hadj est estimé cette année à 321.000DA.

R.N.

SOUS LA PLUME

Dernier baroud d'honneur ?

PAR SADDEK BELHOCINE

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont retrouvé les travées de l'APN. Ils ont entamé, hier, en session plénière l'examen du projet de loi organique relative au régime électoral. L'examen de ce projet de loi, qui comporte 238 articles, entre dans le cadre des réformes politiques annoncées par le président de la République, lors de son discours à la nation le 15 avril dernier. Bon nombre de parlementaires issus de cette législature feront sans doute leurs adieux à l'hémicycle de la chambre basse du Parlement au cours de cette session d'automne. Une session qui se déroule dans un climat

aussi bien national qu'international, bien particulier induit par le «Printemps arabe, les révolutions arabes ou évolution du monde arabe» - c'est selon - et l'entrée en phase active des profondes réformes politiques promises par le chef de l'Etat. Le monde arabe est traversé par des lames de fond dont personne ne peut prédire l'issue. Les populations de ces pays aspirent au changement dans le mode de gouvernance, plus de justice

sociale et une répartition des richesses plus équitable. Et l'Algérie, partie intégrante du monde arabe ne peut faire l'impasse sur les attentes exprimées par le «corps» social. Les premiers textes de loi de l'heure de la réforme atterrissent devant les parlementaires, qui pour la plupart n'ont plus rien à perdre. Ils auront ainsi l'occasion d'exercer pleinement les prérogatives que leur confère la Constitution.

Ils auront aussi l'occasion de prouver que la première chambre du Parlement n'est pas une simple «caisse d'enregistrement» entérinant sans sourciller tout projet de loi qui émane de l'Exécutif et effacer l'image caricaturale du député auprès de la population. Le projet

de loi sur le régime électoral qui est entre leurs mains est d'une importance capitale pour le processus des réformes politiques annoncées par le président de la République. Les députés ont la lourde responsabilité de baliser le chemin des réformes politiques ou de biaiser son cours en apportant des amendements inopportuns au texte de loi présenté comme l'un des plus audacieux des réformes politiques.

S. B.

RETRAITÉS, IRG, ARTICLE 87-BIS

Les arguments de Karim Djoudi

Karim Djoudi a énuméré les différentes mesures consenties par les pouvoirs publics pour la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, en plus du relèvement du salaire minimum décidé à l'issue de la tripartite

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, est revenu sur les résultats de la récente tripartite, en apportant, notamment, les arguments nécessaires sur les questions irrésolues, à savoir la hausse des pensions de retraite, l'abrogation de l'article 87-bis et la baisse de l'impôt sur le revenu global (IRG). Invité par la Chaîne III, le premier argentier du pays a souligné, d'emblée, que l'impact financier induit par la hausse de 3.000 DA du SNMG est de 75 milliards DA par an. Quant à l'abrogation de l'article 87-bis et la hausse des pensions des retraités, le ministre des Finances a expliqué que «des commissions seront installées avant la fin de cette semaine au niveau du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale afin de dégager des mécanismes palliatifs tout en tenant compte des équilibres financiers de l'Etat et des entreprises». Sinon, Karim Djoudi a énuméré les différentes mesures consenties par les pouvoirs publics pour la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, en plus du relèvement du salaire minimum décidé à l'issue de la tripartite. Il s'agit du soutien aux prix des produits destinés à la consommation, la création d'emplois et l'assainis-



Karim Djoudi.

sement des entreprises, entre autres. A ce titre, il n'a pas manqué de répliquer aux différentes parties qui accusent le gouvernement d'avoir favorisé les patrons lors de la tripartite. «Toutes les mesures de facilitation au profit des entreprises privées

sont au final profitables aux travailleurs. Ce sont des mesures de consolidation sociale», a soutenu le premier argentier du pays en guise d'argument aux efforts colossaux consentis, faits de rééchelonnement des dettes fiscales, de bonification et

de différés de paiement. Concrètement, le gouvernement a décidé de rééchelonner 200 milliards DA de dettes dans le cadre de la restructuration des entreprises et PME en difficulté, et de l'annulation de 80 milliards DA d'ajouts réservés carrément effacés par les banques. Le ministre a affirmé, dans ce sens, que les banques ont déjà traité un premier lot, d'autant que «la chose se fera normalement sans aucun texte de loi». «Nous attendons, en revanche, une contrepartie de la part des entreprises en matière de création d'emplois, de richesses et de plus-values», a-t-il ajouté, pour dire que les mesures de facilitation accordées par l'Etat au profit des entreprises entrent dans le cadre du développement de la production locale et la création d'emplois pérennes. A propos des dégâts humains et matériels engendrés par les intempéries à EL-Bayadh et dans d'autres wilayas du pays, Karim Djoudi a souligné que «la réaction de l'Etat s'est immédiatement faite», sachant que trois ministres du gouvernement se sont déplacés sur les lieux pour évaluer les dégâts et assurer les besoins des populations sinistrées. Par ailleurs, le premier argentier du pays a «souhaité» le retour du crédit à la consommation exclusivement destinés aux produits nationaux.

M. C.

ARGAL/PRODUCTION INDUSTRIELLE

Des produits semi-finis fabriqués en Algérie

PAR AMAR AOUIMER

Le partenariat entre une entreprise locale et son associé français commence à porter ses fruits, notamment pour ce qui est de l'expansion des activités de production industrielle à grande échelle pour les besoins du marché national. Une nouvelle société mixte algéro-française, Argal, a été créée au début de l'année 2011, de droit algérien dans le cadre des nouvelles dispositions de loi régissant les relations de partenariat (51% pour la partie algérienne et 49% pour la partie étrangère).

Argal expose pour la première fois au Salon international Alger Industries 2011 dont les portes sont encore ouvertes jusqu'à demain au Palais des Expositions d'Alger. Cette entreprise qui prend de l'importance en termes d'extension, est spécialisée dans l'importation et la distribution des matières premières servant à la fabrication de pièces de rechanges utilisées dans le secteur de l'énergie et des mines, selon Merad Abdelghani, son gérant, rencontré, hier, au Palais des Expositions. La société mère Siso est présente en Algérie, dit-il,

depuis plus de 25 ans, pour mettre l'accent sur l'apport de cette firme internationale à la fabrication locale de pièces de rechanges, servant à l'industrie pétrolière.

«Ce partenariat permet à notre société Argal de bénéficier de l'expérience et de l'expertise de la société mère Siso SAS et de disposer aussi d'un important stock en France d'environ 5.000 tonnes de produits, stock dont nous essayerons de transférer progressivement une bonne partie vers l'Algérie» a indiqué M. Merad qui met l'accent sur les plus importants partenaires de Argal qui sont en l'occurrence Sonatrach, Sonelgaz, ENMTP, MEI et Cabam.

Argal importe essentiellement des produits semi finis comme métaux ferreux et non ferreux tels que l'acier, l'aluminium, le bronze, le cuivre, l'inox et le laiton. «Nous sommes un fournisseur de matières premières, de produits qui sont destinés au service de maintenance et de réparation dans les secteurs pétrochimiques, de gaz et d'électricité» a souligné Henri Davo, Export Sales de Siso qui s'est installée en

Algérie par la création de la société Argal. «Dans un avenir proche, nous projetons de réaliser en Algérie des produits semi finis qui sont actuellement importés dans le cadre de l'intégration économique nationale» a fait remarquer le gérant de la société mixte algéro-française qui a permis la création de 10 postes de travail pour l'instant.

Argal prend déjà de l'avance par l'extension de son réseau de distribution par notamment la création de nouvelles agences et points de vente à Oran et Skikda, dans un premier temps.

«Outre les entreprises nationales citées, nous fournissons des produits semi-finis aux cimenteries publiques» a-t-il ajouté, mettant en évidence les efforts de la société au développement des industries algériennes en termes de fabrication locale des pièces de rechange. L'essentiel pour cette entreprise mixte consiste à pourvoir ses clients en pièces de rechange à tout moment et surtout assurer un service après-vente fiable et permanent.

A. A.

RENTREE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2011/2012

350.000 nouvelles places pédagogiques

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels informe de la mise en place de 350.000 nouveaux postes, tous modes de formation confondus, sont offerts pour la rentrée 2011-2012, prévue le 16 octobre, a indiqué, hier, le ministère. «Au total, 350.000 nouveaux postes de formation professionnelle, tout mode confondu, dont plus de 98.000 postes en formation résidentielle, sont offerts pour la prochaine rentrée», a indiqué Ounissa Aloun, directrice de l'organisation et du suivi de la formation professionnelle, lors d'une réunion du conseil de partenariat du secteur. Sur ce nombre global de nouveaux postes de formation disponibles pour la prochaine rentrée, 85.000

sont offerts en formation par apprentissage, 30.000 autres pour la formation en cours du soir et 45.000 pour la formation diplômante à distance. «Ces postes de formation sont programmés en fonction des besoins exprimés par chaque wilaya et selon ses spécificités en matière de développement dans le but d'assurer l'adéquation formation-emploi», a précisé Mme Aloun.

S'agissant de la formation en milieu rural, le secteur dispose pour cette rentrée de 8.000 nouveaux postes destinés aux femmes et aux jeunes filles dans les zones enclavées. Sur le plan qualitatif, le ministère a prévu de diversifier l'offre de formation. Le programme pédagogique de cette rentrée compte 231 spécialités couvrant 20

branches professionnelles, dont 166 spécialités ont été programmées pour répondre aux besoins du secteur économique. «Cette offre de formation a été élaborée par les responsables locaux du secteur sur la base d'une concertation avec les partenaires économiques au niveau local», a-t-elle affirmé. Mme Aloun a expliqué que cette concertation, ayant pour but d'ajuster l'offre de formation à la demande, tient compte, également, des tendances et programmes de développement économique locaux et des grands projets au niveau national. Les inscriptions des demandeurs de formation s'étaleront jusqu'au 6 octobre, alors que les examens de sélection et d'orientation sont prévus du 9 au 11 février 2012.

R. N.

POUR "APOLOGIE" D'ACTES TERRORISTES

Une homme condamné à huit ans de réclusion



Une peine de huit ans de réclusion a été prononcée, hier, par le tribunal criminel d'Oran à l'encontre d'un homme reconnu coupable "d'apologie" d'actes de terrorisme. Les faits remontent au 21 décembre 2010, date de l'arrestation de l'accusé à Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen, à la suite d'informations parvenues aux services de sécurité sur ses agissements. La traçabilité des appels donnés ou reçus via des puces téléphoniques retrouvées en sa possession ont confirmé sa relation avec des terroristes sévissant dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La peine maximale prévue par la loi avait été requise par le représentant du ministère public. Une autre personne jugée dans le cadre de cette même affaire, a été pour sa part acquittée.

IL Y A 23 ANS, LE 5 OCTOBRE 1988

Le Printemps algérien

La commémoration des événements du 5 octobre 1988 revêt, cette année, un sceau très particulier, à la lumière des révolutions en Tunisie, en Egypte et en Libye, notamment.

MOKRANE CHEBBINE

Dans notre pays, la célébration de cette date phare revient cette année comme renouvelée, ne pouvant être en marge d'une dynamique démocratique qui a soufflé sur plusieurs pays voisins. Certes, octobre 1988 a charrié de profondes réformes politiques et économiques dans le pays, permettant, notamment, l'ouverture politique et médiatique, le pluralisme syndical et le multipartisme. Vingt-trois ans après, l'Algérie s'engage dans de nouvelles réformes aussi profondes. Des réformes qui devaient consolider les acquis d'octobre et approfondir le processus démocratique, bien que naissant, mais assez mûr par rapport aux autres pays arabes dont le processus n'est qu'à ses premiers balbutiements. Le print-



Les événements d'octobre 1988, un tournant dans la vie du pays.

emps algérien a eu lieu cela fait vingt-trois ans. Le prix n'est pas moins cher que celui du pays par les révolutions égyptienne, tunisienne et libyenne. Beaucoup de jeunes se sont sacrifiés, d'autres blessés et emprisonnés pour que naisse, dans la douleur, cependant, la démocratie en

Algérie. Pouvons-nous dire, aujourd'hui, que l'Algérie a préservé les acquis d'octobre ? A-t-elle entamé une seconde phase dans sa longue marche vers la démocratisation de la République ? S'il est difficile de résoudre cette problématique, il n'en demeure pas moins que les projets de loi,

actuellement au menu des parlementaires, qui font la teneur des réformes politiques décidées par Bouteflika, s'inscrivent en droite ligne de ce processus. Bien que des parties tirent toujours par le bas, somme toute des mentalités archaïques et des esprits nostalgiques du parti unique, l'Algérie, comparativement aux pays arabes, a gravi plusieurs échelons à travers ses expériences de multipartisme et de presse privée indépendante.

Bien que les analyses sur la genèse des événements sanglants d'octobre 1988, à Alger et d'autres wilayas aussi, s'affrontent toujours sur la nature du soulèvement populaire, son essence était populaire et ses acquis sont considérable, en dépit d'une décennie infernale marquée par le terrorisme aveugle qui a suivi le processus d'ouverture.

A présent, on en parle beaucoup côté officiel mais cette date représente un repère indéniable dans l'histoire contemporaine de l'Algérie indépendante. Plus elle s'éloigne, plus elle est reconsidérée. Un peu plus de deux décennies seulement après, les souvenirs marquent toujours les acteurs, et les témoins vivants de ces événements se retournent avec nostalgie pour revisiter un pan de la jeune histoire de la République algérienne indépendante. Le vent des réformes et du changement pacifique souffle encore sur le pays à présent.

M. C.

ENIEM

208 diplômés recrutés en 7 ans

PAR RAYAN NASSIM

L'entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), implantée dans la zone industrielle de Oued Aïssi (Tizi-Ouzou), a recruté, durant les sept dernières années, 208 diplômés, dont 150 universitaires (ingénieurs, licenciés, DUEA), a indiqué, mardi, son directeur général. Intervenant au titre d'une communication intitulée "L'université et les besoins de l'entreprise", présentée au deuxième jour du colloque sur "La stratégie de développement des offres de formation et environnement socio-économique", M. Yadaden a précisé que ces recrutements, opérés au titre des dispositifs publics (pré-emploi et DAIP) en faveur des primo-demandeurs d'emploi, ont concerné les

domaines de la mécanique, de la maintenance industrielle et de la gestion financière et commerciale. Retraçant la carrière de ces universitaires au sein des unités de production de l'ENIEM, ce gestionnaire a assuré que celle-ci "a connu une nette évolution, comme le montrent les divers postes de responsabilité qui leur ont été confiés durant le laps de temps considéré, à savoir chefs de département (03), assistants de directions centrales (6), chefs de sections (12), chefs de service (17), ingénieurs chargés d'études (21) et chargés d'études (37)". Dans son appréciation de la "qualité" des diplômés d'études supérieures recrutés, faite à l'aune de leur capacité à mettre en pratique les données et les procédés académiques acquis lors de leur cursus uni-

versitaire, le DG de l'ENIEM a estimé que "certaines spécialités nécessitent un temps d'adaptation aux équipements utilisés dans le processus de fabrication des produits", tout en admettant, toutefois, que "les programmes techniques enseignés s'adaptent aux exigences de l'entreprise". De ce constat, il a déduit la nécessité d'organiser, à l'intention des diplômés techniques, des "stages de durées plus importantes au sein des entreprises durant la formation universitaire, et ne pas se contenter du stage de fin de mémoire". S'agissant des diplômés de sciences sociales, occupant des postes liés à la gestion, le responsable de l'ENIEM précise, entre autres, "la maîtrise de langues étrangères", fait qui "n'est pas généralement le cas", a-t-il constaté. Evoquant les

domaines actuels de "collaboration" de l'ENIEM avec l'université, il a fait cas d'un ensemble de possibilités, notamment la participation aux analyses tests et essais de matières, matériaux et produits dans les laboratoires de l'ENIEM, ainsi que la participation à la conception et réalisation de prototypes, en fabriquant des pièces en tôle, tube, fils d'acier, en plastique et polystyrène. Un autre domaine de coopération entre les deux parties a trait à la formation pratique dispensée au sein de l'entreprise, durant le cursus universitaire pour "préparer les étudiants en fin de cycle à la vie professionnelle", a-t-il ajouté.

R. N.

SITUATION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS DU SAHARA OCCIDENTAL

Dakhla, la ville plongée dans le noir

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Une semaine après le début de l'encerclement de la ville de Dakhla, dans les territoires occupés du Sahara Occidental, la ville est toujours sous état de siège et coupée du monde. Les forces de sécurité marocaine, qui encerclent la ville depuis le 26 septembre dernier, continuent leur offensive contre la population sahraouie en s'adonnant, notamment, à une répression et à des intimidations sans limites, a-t-on appris. L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, M. Ibrahim Ghali, l'a confirmé lors d'une conférence de presse tenue, lundi. Il dira que les unités militaires opérationnelles déployées à Dakhla mènent une répression sans précédent et brutale contre la population sahraouie, s'en prenant, également, à leur biens tels que les voitures et les commerces. Leur maisons, a-t-il souligné, ne sont pas épargnées. Selon lui, des dizaines de Sahraouis auraient été arrêtés et conduits dans les geôles marocaines. Dans son message adressé au SG des Nations unies, le président de la RASD, M. Mohamed

Abdelaziz, a affirmé que «les autorités marocaines ont arrêté, depuis le 25 septembre dernier, plus de 100 militants sahraouis dont 20 sont répartis entre les prisons des villes de Dakhla et d'El Ayoun occupées». Et de poursuivre : «Ces pratiques ont créé un climat de terreur parmi les citoyens sahraouis sans défense, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées et les familles sahraouies en général, du fait du déploiement d'un important dispositif militaire et policier.»

Ces événements interviennent au moment où se déroulent les travaux de la 4e commission onusienne, chargée des questions politiques spéciales et de décolonisation (du 4 au 7 octobre à New York). Par cette occasion, plusieurs Etats ont réaffirmé, a-t-on appris, devant les Nations unies leur ferme soutien à l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, en appuyant, de ce fait, les efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, M. Christopher Ross. Lors des débats qui ont eu lieu lors de cette session de la 4e commission, le représentant du Chili à l'ONU, M. Octavio

Errazuriz, qui intervenait au nom des Etats du groupe de Rio, a indiqué que les 24 pays de l'Amérique latine qu'il représentait, affirment de nouveau leur soutien à toutes les résolutions adoptées par l'assemblée générale et par le Conseil de sécurité sur la question du Sahara Occidental. Prenant part à ces débats, le représentant permanent du Lesotho auprès des Nations unies, Motlatsi Ramafole, a considéré que la question du Sahara Occidental est, sans doute, «la question coloniale la plus cruciale de l'agenda de l'ONU».

Pour rappel, les affrontements ont commencé, dans la soirée du dimanche 25 septembre, après un sit-in organisé pour dénoncer l'agression dont ont fait l'objet des Sahraouis au stade de la ville de Dakhla occupée lors d'une rencontre entre le Mouloudia de Dakhla et le Chabab de Mohamadia du Maroc. Les heurts ont fait plusieurs blessés et deux morts parmi les Sahraouis, à savoir, Michan Ould Chiaa et Chiabata Michan, a-t-on appris des autorités sahraouies.

M. B.

AÏN TEMOUCHENT Saisie de 36 kg de kif traité

Une quantité de 36 kg de kif traité a été saisie, en début de semaine, par les services de sûreté de la wilaya d'Aïn Temouchent chez 3 personnes âgées entre 26 et 38 ans qui ont été arrêtés, ont indiqué hier ces services dans un communiqué. Les stupéfiants étaient soigneusement dissimulés à l'intérieur d'une voiture immatriculée à Oran et à bord de laquelle se trouvaient les nommés L. B. originaire de la wilaya de M'sila et B. A. et T. N. résidant tous les deux à Maghnia. Exploitant des renseignements en collaboration avec la sûreté de daïra d'El Malah, les enquêteurs ont appris que cette drogue provenant de Maghnia devait transiter par une ferme à Chaâbet El L'ham, avant d'être acheminée vers le Centre du pays, a-t-on indiqué. Les trafiquants ont été surpris par les policiers en flagrant délit de détention de stupéfiants à l'intérieur d'un hangar relevant de la même ferme, a-t-on précisé. Présentés devant le parquet d'Aïn Temouchent, les trois mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on ajouté de même source.

POTENTIALITÉS AGRICOLES DANS L'AHAGGAR

Benaïssa insiste sur l'exploitation optimale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, a insisté, lors de sa visite à Tamanrasset sur "l'exploitation optimale" des potentialités agricoles existant dans la région de l'Ahaggar.

PAR RYAD EL HADI

« L'exploitation optimale des atouts agricoles existants dans l'Ahaggar s'avère une nécessité », a souligné M. Benaïssa, en appelant à la valorisation des opportunités de développement du secteur avec l'implication, entre autres, des agriculteurs.

S'exprimant en marge d'une tournée d'inspection de certaines zones agricoles dans la wilaya de Tamanrasset, M. Benaïssa a réitéré devant les agriculteurs de la région, la "détermination de l'Etat à développer le secteur agricole dans le Grand Sud et à accompagner et soutenir les fellahs pour la concrétisation de l'autosuffisance alimentaire".

Le ministre s'est rendu, lors de la seconde journée de sa visite de travail dans la région, dans la localité d'Ihlfen, 30 km au nord-ouest de Tamanrasset, où il s'est enquis des activités d'un village agricole couvrant 52



hectares et comptant 40 exploitations agricoles, réalisé à la faveur d'un investissement de 3 millions de dinars dégagés au titre du Fonds national de développement et de régulation agricoles (FNDRA). Dans la région de Oued Imillel, M. Benaïssa s'est enquis des activités d'élevage camelin, avant de s'engager à relancer le projet en souffrance de réalisation de 60 puits pastoraux et de fournir, à titre gracieux, de l'orge aux éleveurs avec la prise en charge des frais de transport de cet aliment.

S'agissant de la santé animale, le ministre a convié les vétérinaires à œuvrer au dépistage des zoonoses et à relever les

besoins des éleveurs en matière de produits phytosanitaires et pesticides.

M. Benaïssa s'est, en outre, rendu dans la région frontalière d'In-Guezzam où il a inspecté deux exploitations agricoles consacrées à la phoeniculture et aux cultures maraîchères sur une superficie globale de 45 ha, créées à partir d'initiatives individuelles dans le cadre du programme de mise en valeur agricole. La visite de deux jours du ministre dans la wilaya a donné lieu à plusieurs rencontres avec les agriculteurs et différents intervenants dans le secteur.

R.E.

POUR RÉDUIRE LE CHÔMAGE DANS LA WILAYA DE OUARGLA La sous-traitance à la rescousse

L'émergence d'un réseau local de sous-traitance avec les entreprises pétrolières présentes dans la wilaya de Ouargla a été préconisée lundi par les représentants de la société civile de cette wilaya pour résoudre l'épineux problème du chômage qui sévit dans cette région du pays.

S'exprimant lors d'une rencontre de concertation sur le développement local en présence d'une délégation du Conseil national économique et social (CNES), des notables, des jeunes et des membres d'associations de la wilaya de Ouargla ont pris la parole pour demander aux pouvoirs publics de les aider à financer la création d'entreprises de services. Ces entreprises de sous-traitance dans le secteur des services travailleraient en fait avec les nombreux groupes pétroliers et gaziers présents dans la région, notamment dans le domaine de la restauration, le transport, les approvisionnements en denrées alimentaires, ect. « L'émergence de ce tissu industriel contri-

buerait, ont-ils dit, à réduire le problème du chômage qui touche une grande partie des jeunes de Ouargla et des autres wilayas limitrophes. » « Nous sommes capables d'offrir des services de qualité dans des domaines comme le Catering, le transport et autres. Il suffit juste de nous donner une chance de se lancer dans cette activité », a affirmé un jeune de la daïra de Touggourt. Ils ont également souligné que la transparence dans l'attribution des marchés dans le domaine des services ou autres est une condition "sine qua non" pour le développement et la pérennité des entreprises que souhaitent créer les jeunes de la région de Ouargla. Ils ont, par ailleurs, appelé au contrôle et au suivi de l'exécution des projets agricoles auxquels sont consacrés d'importants budgets publics, estimant, en outre, que l'Etat devrait subventionner le transport chargé d'acheminer les produits agricoles cultivés dans cette wilaya, située à 800 km de la capitale, pour les commercialiser. Cette subvention per-

mettrait aussi de réduire le prix des produits de base provenant essentiellement des régions nord du pays. Sur le plan social, les représentants de la société civile de la wilaya de Ouargla ont appelé à la réduction des prix de l'électricité durant la saison estivale, marquée dans la région par de fortes chaleurs dépassant souvent les 50 degrés à l'ombre.

Nouvelles infrastructures de santé, scolaires et amélioration des conditions sociales des populations locales, particulièrement celles des zones enclavées sont, d'autre part, les autres préoccupations soulevées lors de cette rencontre, dirigée par M. Mohamed Seghir Babès, président du CNES.

L'épanouissement de la femme, notamment rurale, et son implication dans le développement local, ainsi que la création de centres de loisirs et d'activités sportives et culturelles figurent également parmi les revendications des représentants de la société civile de Ouargla.

R.E.

RENCONTRE LE 15 OCTOBRE À ALGER

Une exposition et des conférences sur l'eau

Une exposition sur le patrimoine de l'eau et une série de conférences ayant pour thème "Mémoire de l'eau en Méditerranée" seront organisées le 15 octobre à Alger par Euromed, a indiqué lundi un communiqué du portail d'information européen ENPI-info.

L'exposition et les conférences sur le patrimoine de l'eau ont pour objectif de "mettre en relief le projet -Redécouvrons ensemble la Mémoire de l'Eau- (REMEE), mis en œuvre dans le cadre du programme financé par l'UE Euromed "Héritage IV", précise le communiqué.

L'exposition sera composée de 19 panneaux bilingues (français et arabe) mettant en exergue la valeur et l'ingéniosité des tech-

niques utilisées dans le domaine hydraulique, souligne-t-on. Les illustrations et les affiches, fournies par des partenaires du REMEE, mettront en valeur les nombreux éléments communs liés aux connaissances et pratiques en matière d'hydraulique autour de la Méditerranée. Un guide de 80 pages sera disponible pour les visiteurs, note-t-on.

L'événement comprend également une série de conférences qui portent sur la présentation du Programme Euromed patrimoine et le projet REMEE et leurs résultats, ainsi que sur l'expérience acquise par les acteurs de la société civile dans le domaine de la préservation et la promotion du patrimoine en Algérie. ENPI-info relève que ces sessions seront suivies d'un débat autour du rôle de la

société civile dans la promotion du patrimoine. Financé par l'UE au titre du programme Euromed Héritage IV doté d'un budget de 850.667 euros sur une période de deux ans et demi, REMEE vise à promouvoir la préservation du patrimoine vernaculaire lié à la gestion de l'eau dans la région euro-méditerranéenne et de sensibiliser le public, particulièrement parmi la jeunesse, de la valeur de ce patrimoine et la nécessité de le protéger.

Il vise également à promouvoir les techniques de gestion de l'eau liées à ce patrimoine et de promouvoir, de concert avec les populations locales, les projets de développement local basé sur le principe de la valorisation de ce patrimoine.

R.E.

Les marchés boursiers finissent dans le rouge

Les principales places boursières ont terminé, hier, en net recul en raison des craintes des opérateurs d'un défaut de paiement de la Grèce, dans un marché qui semble reléguer au second plan les indices positifs américains. Les marchés réagissaient après l'annonce faite dimanche par le gouvernement grec que son déficit public serait certes ramené à 8,5% du PIB en 2011, mais ce chiffre est bien au-delà de l'objectif de 7,4% alors qu'Athènes est en discussions avec ses créanciers sur le versement de 8 milliards d'euros, promis dans le cadre d'un premier plan d'aide.

« C'est un dur retour à la réalité après l'accalmie qu'ont connue les marchés la semaine dernière dans le sillage du vote allemand sur le fonds de soutien européen », a indiqué un opérateur boursier.

La Bourse de Londres a ainsi fini en recul, tirée vers le bas par une chute des valeurs bancaires et minières, affectées elles aussi par des craintes persistantes des investisseurs sur la Grèce et l'économie mondiale. L'indice Footsie-100 des principales valeurs a cédé 52,98 points, soit 1,03%, par rapport à la clôture de vendredi, à 5.075,50 points. « C'est un mauvais début de semaine, avec la baisse des Bourses asiatiques et les matières premières qui perdent du terrain, dans l'attente de décisions sur le renflouement de la Grèce », a commenté un courtier à Londres. La Bourse de Francfort a clôturé également en recul, cédant 2,28% sur fond de craintes que la Grèce n'échappe pas au défaut de paiement. L'indice Dax a fini en baisse à 5.376,78 points contre 5.502,02 points vendredi à la clôture. Le MDax des valeurs moyennes a fini en repli de 2,13% à 8.163,61 points.

La Bourse de Paris a terminé également en nette baisse lundi, malgré de bons indicateurs américains. L'indice CAC 40 a cédé 1,85% à 2.926,83 points dans un volume d'échanges peu étoffé de 2,585 milliards d'euros.

En milieu d'échanges, la Bourse de New York était quasi stable à la mi-séance, tiraillée entre un regain d'inquiétude concernant la Grèce et une accélération surprise de l'activité industrielle aux Etats-Unis : le Dow Jones gagnait 0,21% mais le Nasdaq perdait 0,12%.

Le Dow Jones Industrial Average prenait 22,67 points à 10.936,05 points et le Nasdaq, à dominante technologique cédait 2,88 points à 2.412,52 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 était quasi inchangé (+0,01%, +0,15 point) à 1.131,57 points.

R.E.

Le prix du panier Opep passe sous le seuil des 100 dollars

Le prix du panier Opep est passé sous le seuil des 100 dollars le baril lundi pour s'établir à 99,65 dollars contre 101,81 dollars, a indiqué mardi l'Organisation sur son site internet.

Le prix du panier Opep a perdu 2,16 dollars à 99,65 dollars le baril lundi contre 101,81 dollars le baril la veille, indique encore la même source. Le prix de ce panier avait franchi le seuil des 100 dollars le 21 février dernier dans le sillage de la hausse des cours sur les marchés mondiaux.

Le niveau actuel des prix est considéré par certains membres de l'organisation comme étant normal avec un approvisionnement suffisant du marché.

L'Opep avait abouti le 8 juin dernier lors de sa réunion à Vienne à un statu-quo, maintenant inchangés ses niveaux de production. Introduit en juin 2005, le panier de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Equateur), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (EAU) et le BCF 17 (Venezuela).

MOSTAGANEM

Mise en service de la station de dessalement d'eau de mer

La station de dessalement d'eau de mer implantée sur la plage "Sonactel" à l'Est de Mostaganem est entrée en service mercredi, à l'issue de quatre d'essais techniques, a indiqué la Direction de l'hydraulique de la wilaya. Présidant la cérémonie de mise en service de cette installation, le wali de Mostaganem a indiqué que cet acquis contribuera à résoudre définitivement le problème de l'approvisionnement en eau potable dont souffre la wilaya et notamment la région de Dahra qui comprend onze communes et un total de 90 douars et villages. Cette nouvelle infrastructure produira, en première phase, 175.000 mètres cubes d'eau par jour pour atteindre progressivement une capacité totale estimée à 200.000 m³/jour dans les prochains jours, selon les explications fournies par les services compétents. Cette quantité alimentera 23 sur les 32 communes que compte la wilaya. Les dairas d'Ain Nouissy, Hassi Mameche, et Kheireddine enregistrent des travaux de raccordement aux réseaux et seront alimentés par les eaux de la station avant fin 2011, en H/24. Le ratio par habitant au groupement de Mostaganem qui comprend le chef-lieu de wilaya et les communes de Mazaghran et Sayada passera de 164 litres à 200 l/jour et de 80 litres à 160/l pour les autres communes. Cette station qui a coûté environ 227 millions de dollars US regroupe huit unités de dessalement d'eau de mer.

TEBESSA

50.000 projets d'investissement soutenus depuis 2001

L'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) a soutenu et accompagné, depuis sa création en 2001, plus de 50.000 projets d'investissement privés, dont 511 à Tébessa, a indiqué son directeur général, Abdelkrim Mansouri dans cette wilaya qui s'exprimait lors d'une journée régionale d'information sur la dynamisation du guichet unique décentralisé (GUD), en présence des autorités locales et des représentants des secteurs concernés dans les wilayas de Annaba, Skikda, Souk Ahras, Guelma, El Tarf, Khenchela et Tébessa. Il a souligné que cette rencontre est destinée à "sensibiliser tous les acteurs concernés sur le rôle dévolu aux guichets uniques dans le soutien et l'accompagnement des investisseurs désireux d'investir dans les créneaux répondant aux besoins nationaux". Ces guichets uniques ouverts dans 47 wilayas seront généralisées à l'ensemble du pays "avant fin 2011", a-t-il annoncé. Le responsable de l'Andi à Tébessa a relevé, pour sa part, qu'au niveau local 511 projets d'investissement, dont 48 enregistrés jusqu'à septembre 2011, bénéficieront d'un accompagnement de cette agence.

SOUK AHRAS/TIFACHE

Élargissement des surfaces irriguées de la ferme pilote

La ferme pilote de statut public Yousfi-Tayeb de Tifache (25 km au nord-ouest de Souk Ahras), a porté les superficies irriguées consacrées aux fourrages verts de 3 à 8 ha a indiqué le directeur de l'exploitation. Selon Mohamed-Lamine Bediar, la ferme, qui envisage aussi de porter la superficie réservée aux fourrages irrigués à 20 ha, s'apprête également à procéder à une extension de ses étables dans la perspective de porter le nombre de vaches laitières de 44 à 100. La production actuelle de lait est de 18 litres par vache, un rendement appelé à augmenter avec l'amélioration de l'alimentation du bétail grâce à l'extension des superficies irriguées, a affirmé le même responsable. La ferme pilote de Tifache s'étend sur une superficie de 374 ha, dont 367 exploitables. La wilaya de Souk Ahras compte un cheptel de 93.000 vaches, dont 47.000 vaches laitières. locale.

APS

BEJAIA, UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE-MIRA

Pression sur les infrastructures pédagogiques

A l'occasion de cette nouvelle rentrée, quelque 5.700 nouveaux bacheliers ont rejoint l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa, portant les effectifs globaux de l'établissement à plus de 41.000 étudiants.

PAR BOUZIANE MEHDI

Loin d'être un record, ce flux impose une réelle "surcharge" en matière de places pédagogiques à l'université, celle-ci ne disposant que d'une capacité d'accueil restreinte de nouveaux bacheliers, estimée seulement à 3.000 places, selon le recteur, Djoudi Mérabet, qui rassure que l'ambiance n'est pas à "l'effolement" et relativise le poids de cette pression sur les structures pédagogiques, misant pour y parer, sur "une réorganisation du système pédagogique de sorte à offrir des conditions de scolarités décentes à chaque étudiant".

"Dans les faits", explique le recteur à l'APS, "la couverture des besoins est totalement assurée, dès lors que le nombre d'entrants est équivalent à celui des sortants".

Dans le cas où les infrastructures en construction, dont quelques unes sont en chantier depuis 2007, venaient encore à prendre du retard, cette situation générerait de sérieux problèmes. "Ce sont les conséquences de ces retards qui ont créé les difficultés auxquelles nous butons actuellement", déplore le même responsable, soulignant "qu'aucune structure pédagogique ou d'hébergement n'a été réceptionnée cette année". Cette situation a fait que la moitié des nouveaux des bacheliers de Béjaïa, soit plus de 4.000 cas, ont dû être orientés et ventilés sur les universités environnantes, notamment Jijel, Sétif et Bouira. Ils n'ont pas également trouvé de place à l'université Abderrahmane-Mira en raison du gel de l'enseignement en première année de cer-



taines disciplines, telles celles de la littérature et langue arabe, des sciences économiques et des sciences sociales. "C'est la commission nationale d'orientation qui en a pris la décision après que les instances de l'université l'ait avalisée", précise le recteur à l'APS, soulignant toutefois, son engagement de "les réinscrire dès l'année prochaine à Béjaïa, pour peu qu'ils décrochent leur passage en deuxième année". Cette option reste néanmoins tributaire de la progression des chantiers en cours. Les pouvoirs publics, sensibilisés à cet état de fait, ont affecté à la wilaya un programme d'urgence de 12.000 places pédagogiques. Seulement, d'aucuns appréhendent leur concrétisation rapide.

"A ce jour, les avis d'appel d'offres n'ont pas encore été lancés", déplore Djoudi Mérabet. A défaut de maîtriser les

contraintes exogènes, le staff directionnel du rectorat entend, quoi qu'il en soit, se rattraper en mettant l'accent sur les conditions pédagogiques et l'amélioration et de l'offre et de la qualité de la formation. "La dispense du savoir, c'est notre métier et nous allons l'assumer entièrement", souligne le recteur, mettant en relief l'option prise, voire consolidée, de faire la part belle aux formations qualifiantes et professionnalisantes.

En plus de l'ouverture de certaines filières très demandées sur le marché du travail notamment dans les spécialités mines, hydraulique et sciences de l'infirmière, M. Mérabet fait cas, selon l'APS, d'une nouvelle dynamique en matière de prise en charge des travaux pratiques et de service de stage par faculté.

B. M.

AIN TEMOUCHENT, FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

43 nouveaux professeurs pour cette rentrée

Quarante-trois (43) nouveaux professeurs sont venus renforcer, cette année, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Aïn Temouchent, a indiqué le directeur par intérim du secteur. Recrutés sur concours régional, ces enseignants viennent encadrer de nouvelles spécialités en cours de désignation, en collaboration avec le ministère de tutelle, a indiqué dimanche, Kaddour Moufok en marge de la rentrée de la formation professionnelle des anciens stagiaires en soulignant, que les vocations spécifiques de la wilaya "ont été prises en considération" dans la désignation des spécialités. Elles sont relatives, entre autres, à la formation de techniciens dans les domaines de l'agriculture, de l'hôtellerie et de l'environnement. Le secteur de l'apprentissage a ouvert, dans ce sens, deux

formations de techniciens de gestion d'agences de voyages et d'administrateur d'hôtels. Il s'agit de formations sur le tas susceptibles de doter les secteurs concernés en personnels qualifiés, a-t-il souligné. Des candidats venant de douze wilayas de l'Ouest, entre techniciens supérieurs, licenciés et ingénieurs, prendront part au concours régional qui sera abrité prochainement par l'Institut de formation et d'enseignement professionnels spécialisé de Sidi Bel-Abbes.

La rentrée des anciens stagiaires s'est déroulée dans de bonnes conditions au niveau de l'institut, des 10 centres et des deux annexes de formation professionnelle que compte la wilaya. A cette occasion, 3.500 stagiaires ont regagné les bancs de la formation à l'issue des sessions de rattrapage. Ceux-ci sont répartis entre la formation

résidentielle (1.213), l'apprentissage (2.013), cours du soir (82) et les écoles privées (200). La rentrée des enseignants a eu lieu le 7 septembre écoulé. Par ailleurs, plusieurs opérations ont été retenues au titre du développement du secteur de la formation professionnelle, notamment l'étude, la réalisation et l'équipement de deux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSPF) à Aïn Temouchent et Béni-Saf. La wilaya d'Aïn Temouchent a bénéficié, en outre, d'une opération d'extension de 600 postes de formation, soit 20 salles spécialisées à travers des centres de formation professionnelle et d'apprentissage. Il s'agit des CFP polyvalents de Beni-Saf, d'El Amria et d'Aïn Larbaa et de l'annexe de formation d'Aïn Tolba.

APS

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

Colloque sur le développement des offres de formation

L'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou organise depuis lundi dernier un colloque international au sujet de la stratégie de développement des offres de formation en relation avec l'environnement socio-économique. Une trentaine de spécialistes d'Algérie et de l'étranger ont été conviés à développer divers aspects de ce thème d'actualité, dont les directeurs généraux de l'Eniem, de l'Anem, de la SNVI...

PAR LOUNES BOUGACI

Les organisateurs rappellent que depuis la mise en place du système LMD, l'offre de formation de l'université Mouloud-Mammeri s'est rapidement développée en termes d'éventail des formations. De plus, la croissance des effectifs rend problématiques la prise en charge adéquate des formations et l'adéquation des effectifs formés à une demande de l'environnement depuis longtemps en faible croissance. « Cette situation rend impératif d'engager une réflexion approfondie autour de l'offre de formation de l'université Mouloud-Mammeri à partir d'un bilan exhaustif. Cette réflexion est appelée à se poursuivre et à nourrir les plans d'action de l'université de Tizi-Ouzou », ajoute-t-on. Pour les initiateurs du colloque, la formulation d'une stratégie d'offre de formation impose de réfléchir aux rapports entre l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou et les acteurs de son environnement : comment construire des rapports de coopération avec les différents acteurs fondés sur la confiance ? Quelles structures de médiation entre l'université et l'environnement ? Comment promouvoir les potentialités et les services de l'université auprès de ces acteurs (formation, recherche et développement, formation professionnalisante), sont autant de questions auxquelles le colloque tentera d'apporter des réponses. Par ailleurs, concernant les objectifs de cette rencontre scientifique qui a eu lieu au niveau de l'auditorium de l'université de la ville des Genêts, il s'agit d'abord d'engager une réflexion collective devant conduire à la formulation de la stratégie à moyen terme d'offre de formation de l'université de Tizi-Ouzou, dans une perspective de contribution à la mise en



place d'une trajectoire de développement économique, social et culturel, par l'orientation des profils de formation vers les besoins immédiats et futurs de l'environnement. Il est aussi question de réfléchir aux conditions à réunir pour la mise en œuvre de la stratégie d'offre de formation. Cette réflexion doit être l'occasion d'une ouverture sur l'environnement au sens large et d'implication des composantes des différents champs disciplinaires. Enfin, le troisième but visé est de confronter l'expérience de l'université Mouloud-Mammeri aux expériences nationales et étrangères pour en dégager des éléments d'amélioration et d'enrichissement de la stratégie de formation de l'université Mouloud-Mammeri.

Ce colloque permettra de faire ressortir que la formulation d'une stratégie d'offre de formation doit s'appuyer sur un effort de diagnostic rigoureux autour de deux thèmes dont celui des évolutions probables, à moyen terme, de l'environnement socio-économique de l'université. Cela doit permettre d'identifier les grandes tendances de la demande. Cet effort doit, bien entendu, être poursuivi pour une meilleure connaissance des évolutions. « Quelles sont les potentialités de l'Université Mouloud Mammeri qui pourraient lui permettre de construire des compétences distinctives et servir de point d'appui à la stratégie d'offre de formation ? Quelles sont les contraintes qui doivent être impérativement levées ? », sont en outre les points saillants des journées auxquelles prennent part des conférenciers étrangers. Ce colloque permettra d'identifier l'éventail des formations nouvelles à développer, les aménagements à opérer sur les formations actuellement en place, les possibilités de rapprochement entre disciplines et à construire des plans d'action qui doivent être déclinées par champs disciplinaires ou

par association de plusieurs champs. Les organisateurs précisent que la mise en œuvre de la stratégie doit faire l'objet d'une réflexion spécifique, à savoir : comment construire des relations fructueuses et pérennes avec l'environnement socio-économique ? Cette réflexion peut s'appuyer sur le bilan des expériences de l'Université Mouloud Mammeri en la matière et sur les expériences réussies dans ce domaine (nationales et étrangères).

« Comment décliner concrètement la stratégie d'offre de formation ? Quels processus de formulation de l'offre dans les différents champs disciplinaires ? Quels efforts en termes de ressources et de moyens ? Quelles formes d'organisation et de gestion pédagogiques ? Comment tirer parti des expériences réussies, nationales et étrangères, et les adapter dans la formulation de la stratégie d'offre de formation de l'Université de Tizi-Ouzou ? », ont été au centre des débats de ce colloque, le premier de l'année universitaire 2011/2012.

Les conférences débats qui ont été données lors de ce colloque ont eu pour thème l'évolution de la démographie universitaire à moyen terme à l'Université de Tizi-Ouzou, les politiques publiques et leurs implications en termes de formation supérieure : agriculture, industrie, services, aménagement du territoire et les besoins induits par les stratégies des entreprises et au niveau des administrations publiques. D'autres communications ont trait au niveau de recrutement des étudiants bacheliers, aux problématiques de ressources, l'approche par champ disciplinaire : état des lieux, bilan du LMD, potentialités et réseaux, spécificités pédagogiques, analyse globale de l'offre de formation de l'université de Tizi-Ouzou et des possibilités de développement de formations pluridisciplinaires.

L. B.

CASNOS/ PÉNALITÉS DE RETARD

Possibilité d'exonération des majorations

L'agence régionale de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés annonce que ses adhérents ont la possibilité de bénéficier d'exonération des pénalités de majorations dues au retard de paiement pour peu qu'ils aient recours aux commissions de recours mises en place par la direction de cette caisse à cet effet.

La direction régionale de la CASNOS de Tizi-Ouzou ainsi que de ses deux antennes des wilayas de Bouira et de Boumerdès invitent les non salariés qui

demeurent redevables à régler leurs cotisations principales et à saisir les présidents des commissions de recours préalables qualifiées (CRPQ) pour demander l'exonération des pénalités et majorations de retard qui peut atteindre 50% à 100 % pour les cas de force majeure.

Par ailleurs, la possibilité de paiement par échéancier leur est offerte. Aussi, précise la même source, les nouveaux salariés ayant souscrit la déclaration d'existence auprès des services des impôts doivent s'affilier à la Casnos dans un délai ne

dépassant pas les dix jours à compter de la date du début de la déclaration d'existence pour éviter le paiement d'une pénalité de retard de 5.000 DA majoré à 20 %, soit 100 DA par mois.

« Se mettre à jour vis-à-vis de la Casnos vous évitera d'une part le recouvrement forcé et d'autre part vous permettra de bénéficier avec votre famille de la couverture sociale et de l'utilisation de la carte chifa », conclut la direction de la Casnos de Tizi-Ouzou.

L. B.

AGENCE DU CNRC Le calvaire des commerçants

Tous les jours que Dieu fait, le même scénario se répète devant le siège de l'agence de wilaya du Centre national du registre de commerce.

Chaque matin, il faut se présenter aux environs de 4h du matin afin de s'inscrire sur une liste dans le but de pouvoir aspirer à ce que son tour arrive avant la fermeture des guichets à midi car la majorité des présentations du CNRC de Tizi-Ouzou s'achèvent à la mi-journée. Une fois les guichets ouverts à 8h 30, c'est la ruée sur les différents guichets et une cacophonie indescriptible s'empare des bureaux.

Les employés de ce centre sont bien évidemment désemparés devant un tel climat de travail qui est loin d'être agréable.

La pression que subissent les commerçants est très forte surtout quand on sait qu'après avoir fait la chaîne pendant plusieurs heures, on doit se rendre par la suite à une banque à l'autre bout de la Nouvelle Ville pour subir encore les affres d'une autres queue.

Après quoi, c'est le retour une deuxième fois au siège du CNRC pour présenter la quittance de paiement et se voir enfin délivrer le document demandé non sans avoir sué et effectué un vrai parcours de combattant.

C'est notamment la démarche à suivre pour se faire authentifier par exemple une photocopie d'un registre de commerce.

Les clients du CNRC qui se débattent dans le même problème depuis des années, se demandent pourquoi il ne sera pas procédé à l'ouverture d'antennes dans quelques grandes daïras afin d'alléger la pression dans l'agence située au quartier des 104 logements EPLF de la Nouvelle Ville.

BOUDJIMA

Le transport a augmenté de 50 DA !

Décidément, la délocalisation des stations de transport du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou ne finit pas de livrer d'autres surprises désagréables pour les voyageurs. Si l'aspect positif de ce changement s'est fait vite ressentir en ville, il n'en demeure pas moins que son côté négatif est non moins perceptible.

Ainsi, le changement de la station de transport du chef lieu de wilaya vers une nouvelle station à Timizart Loghbar a infligé aux voyageurs de la commune de Boudjima, située à peine à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu, une augmentation dans le prix du transport de l'ordre de 50 DA.

Ainsi, un aller-retour Boudjima-Tizi Ouzou coûte désormais 130 DA au lieu des 80 DA il y a à peine un mois. Le travailleur devra dépenser plus de 3.000 DA par mois uniquement pour le transport...

Sans commentaire.

L. B.

PROCHE-ORIENT

Le Quartette se réunira en fin de semaine

Le Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, ONU, UE et Russie) se réunira vers la fin de la semaine, a annoncé le département d'Etat lundi. «Nous prévoyons une réunion du Quartette à un moment vers la fin de la semaine, afin de voir ce que nous pouvons tous faire pour encourager les deux parties à revenir à la table» des négociations, a déclaré la porte-parole Victoria Nuland.

Mme Nuland a ensuite précisé que la réunion aurait lieu «quelque part en Europe» et au niveau des émissaires - c'est-à-dire un cran au-dessous du niveau des ministres.

Après l'approbation de l'offre du Quartette par Israël, Washington continue néanmoins d'essayer de convaincre les Palestiniens de retourner aux discussions "sans conditions préalables", a affirmé Mme Nuland lundi.

PALESTINE

Le ministre américain de la Défense dénonce le blocage de l'aide financière

Le secrétaire américain à la Défense, Leon Panetta, a critiqué la décision du Congrès américain de bloquer une aide économique d'un montant de 200 millions de dollars au profit de la population palestinienne.

«L'administration (américaine) est opposée au blocage de ces fonds aux Palestiniens», a dit M. Panetta lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue israélien Ehud Barak.

«Nous sommes dans une période critique. Ce n'est pas le moment opportun», a encore souligné M. Panetta. Le Congrès américain a bloqué une aide économique de 200 millions de dollars aux Palestiniens en représailles à la demande d'adhésion d'un Etat de Palestine à l'Onu sur la base des frontières de 1967, selon une source parlementaire américaine.

En réaction à la décision du Congrès américain, la Ligue arabe a appelé dimanche ses membres à augmenter leur assistance financière aux Palestiniens.

NIGERIA

Des pirates attaquent un cargo dans le golfe du Bénin

Un cargo chargé de produits chimiques a été attaqué par des pirates armés dans le golfe du Bénin, a annoncé lundi le Bureau maritime international (BMI), qui se charge de recenser les actes de piraterie maritime. «Des pirates munis d'armes automatiques venus dimanche dans deux embarcations légères ont tiré et sont montés à bord d'un cargo chimiquier à la dérive», indique le BMI. «L'équipage s'est réfugié dans la citadelle (du cargo), et y a passé la nuit. Le lendemain, il a constaté que de l'argent en espèces avait été volé», ajoute le Bureau.

Le golfe du Bénin, qui borde le Nigeria, le plus grand pays producteur de pétrole en Afrique, a enregistré au moins 20 actes de pirateries durant l'année courante. Le Bénin et le Nigeria ont lancé des patrouilles communes pour tenter de freiner la piraterie maritime, qui se traduit par la prise d'otage des équipages et le vol des cargaisons de pétrole et produits dérivés.

LIBYE

Le CNT intensifie l'offensive de Syrte

Les forces du Conseil national (CNT) de transition au pouvoir en Libye ont accentué leur pression militaire à Syrte, ville natale de Mouammar Kadhafi, dont elles ont pris le quartier de Bouhadi, dans le Sud. Après plusieurs semaines de siège, les ex-rebelles ont progressé de quelques kilomètres en direction du centre, depuis le front est. Chars, pièces d'artillerie et batteries anti-aériennes ont été mis à contribution et le ciel était encore illuminé par les explosions à la nuit tombée, tandis que les avions de l'Otan survolaient la ville rapporte l'agence Reuters.

Des combats de rue ont éclaté à deux kilomètres du centre-ville, selon un cadre militaire du CNT. Dans l'hôpital de campagne dressé aux abords de Syrte, on fait état de quatre morts et de 39 blessés dans les rangs des ex-rebelles.

Selon un porte-parole militaire des nouvelles autorités, Moutassim Kadhafi se cacherait dans un hôpital de cette ville hautement symbolique de 75.000 habitants, située entre Tripoli et Benghazi.

Selon un correspondant de Reuters sur place, les hommes du CNT semblent contrôler le quartier de Bouhadi. Ils disent toutefois avoir encore à faire à des poches de résistance isolées. «Nous les cernons de toute part. Nous avons ordre d'avancer sur tous les fronts et d'utiliser toutes les types d'armes», a déclaré l'un d'eux, nommé Saïd Hammad, tandis que d'autres combattants



chargeaient leurs pick-up des biens pillés à Bouhadi, dont les rues étaient désertes.

Après avoir dû battre en retraite en raison de la violence des combats, un convoi de la Croix-Rouge a pu livrer des bouteilles d'oxygène et du matériel médical à l'hôpital Ibn Sina.

«La situation sur le terrain était très tendue avec les combats en cours. Dans ces conditions, nous avons dû nous limiter, après avoir obtenu l'autorisation de toutes les parties concernées, à acheminer l'aide humanitaire la plus urgente», a expliqué Hichem Khadraoui, au nom de l'organisation. La situation des habitants, que le siège a privé d'eau, de vivres et de médicaments, inquiète les organisations humanitaires. Selon des membres du personnel de l'hôpital Ibn Sina ayant fui la ville, des patients meurent sur la table d'opération faute d'oxygène et de carburant pour faire fonctionner les groupes électrogènes. Les patients s'entasseraient dans les couloirs et les soins seraient, selon eux, réservés aux combattants fidèles à Mouammar Kadhafi ou aux membres de sa tribu. Le CNT a par ailleurs fait savoir que les préparatifs en vue d'élections libres et démocratiques débuteraient une fois Syrte tombée. Le gouvernement intérimaire comptait jusqu'ici entamer le processus

après la libération du pays tout entier. Or, certains de ses partenaires occidentaux craignaient que la situation s'éternise et ne favorise les dissensions.

Les nouvelles autorités ont décidé «d'annoncer la libération de tout le pays une fois que Syrte sera libérée», a déclaré Mahmoud Djibril, chef du gouvernement intérimaire, lors d'une conférence de presse à Benghazi. Si les hommes du CNT progressent à Syrte, les fidèles de Mouammar Kadhafi tiennent encore fermement Bani Walid, 150 km au sud-est de Tripoli. «Le manifeste constitutionnel dit que la libération sera achevée avec la prise de installations aériennes, maritimes et terrestres. Bani Walid n'en dispose pas (...), elle n'empêchera donc pas le processus démocratique d'aller de l'avant», a poursuivi le chef du gouvernement intérimaire, ajoutant que la ville serait considérée comme une région insoumise.

Le calendrier dévoilé le mois dernier prévoit la formation d'un gouvernement de transition dans un délai de 30 jours après la libération et l'élection d'une assemblée constituante de 200 sièges dans les 240 jours. Dans le mois qui suit, cette chambre devra nommer un Premier ministre appelée à former un gouvernement.

ETATS-UNIS

55% des Américains pensent que Barack Obama ne sera pas réélu en 2012

Une majorité d'Américains ne pensent pas que le président Barack Obama remportera la prochaine élection présidentielle prévue en novembre 2012, selon un nouveau sondage publié lundi.

55% des personnes interrogées s'attendent que le prochain président des Etats-Unis sera un candidat républicain, contre 37% en faveur d'Obama, indique un sondage réalisé conjointement par le Washington Post et ABC News.

Parmi les personnes interrogées, 54% des électeurs indépendants ont indiqué qu'Obama ne sera pas réélu, selon ce sondage qui montre également une baisse du niveau de confiance en Obama au sein même de son propre parti. En effet, 58% seulement des électeurs démocrates interrogés ont déclaré qu'ils croient qu'Obama



va gagner en 2012. En revanche, les électeurs républicains interrogés semblent les

plus optimistes avec 83% qui pensent que leur candidat allait gagner. Interrogé sur les résultats de ce sondage dans une interview accordée lundi à ABC News, le président américain a déclaré qu'il acceptait l'idée de ne pas être le favori dans cette course à la Maison Blanche et a admis que la situation économique l'a lésé politiquement, ajoutant qu'avec un taux de chômage de plus de 9%, il est confronté à une rude bataille pour la réélection. «Cela ne me dérange pas. Je suis habitué à ne pas être le favori», a-t-il souligné. Il a considéré, toutefois, que l'élection présidentielle sera un «concours de valeurs et de vision», et qu'il était confiant que les électeurs allaient constater qu'il œuvre pour rendre les Etats-Unis compétitifs à l'avenir.

SYRIE

Début de révolte armée dans le centre

L'armée syrienne tentait lundi dernier d'écraser un début de révolte armée dans la région de Homs après six mois de manifestations largement pacifiques contre le régime de Bachar al Assad. Les opérations militaires se concentrent sur la ville de Talbisseh, dans la banlieue nord de Homs, selon des activistes locaux.

Les forces de sécurité se sont emparées ce week-end d'une grande partie de Rastan, point de ralliement d'opposants et de militaires déserteurs.

La région de Homs, dans le centre de la Syrie, est un bastion de l'opposition au président Assad, qui répond au mouvement en faveur de la démocratie par une répression sanglante.

"Des chars ont tiré sur Talbisseh ce matin et les communications restent coupées. La ville était une source de ravitaillement pour Rastan et elle est punie pour cela", a dit un opposant.

"Des fouilles dans les maisons et des arrestations ont eu lieu pour le deuxième jour d'affilée dans la région", a-t-il ajouté.

Les rebelles en armes, pour la plupart situés dans la région de Homs et dans la province d'Idlib (nord-ouest), sont jusqu'à présent dominés par l'armée syrienne.

Des opposants continuent de manifester pacifiquement

"Homs est libre", criaient les manifestants dans le quartier de Khalidia.

La ville souffre cependant de violences sectaires entre les quartiers alaouites, une déviance du chiisme dont la dynastie Assad est issue, et ceux habités par la majorité sunnite.

Plusieurs éléments témoignent d'un mouvement de plus en plus violent.

L'agence de presse officielle rapporte que cinq personnes ont été tuées lundi à Homs par des "groupes terroristes armés". Selon des habitants, deux corps ont été trouvés dans le quartier sunnite de Karabid.

Les autorités ont annoncé l'assassinat dimanche à Idlib de Sarya Hassoun, fils du mufti Ahmad Hassoun, le plus haut dignitaire religieux du pays, nommé par Damas.

Il s'agit de la première attaque contre le clergé syrien, qui soutient Assad depuis des décennies malgré la colère croissante des sunnites contre la domination alaouite.

Certains opposants commencent à demander une protection de la communauté internationale face à une répression qui a fait au moins 2.700 morts selon l'Onu. Le gouvernement affirme qu'il y a eu 700 disparitions chez les forces de sécurité comme chez les "mutins".

Le Conseil national syrien (CNS) formé le mois dernier a rejeté dimanche l'hypothèse d'une intervention étrangère mais juge que la communauté internationale a l'obligation humanitaire de protéger la population syrienne.

Le CNS a demandé que le mouvement reste pacifique mais estimé que les assauts des forces de sécurité et arrestations massives poussaient la Syrie "au bord de la guerre civile et invitaient à l'ingérence étrangère".

La France soutient publiquement le Conseil national, ce qui n'est pas encore le cas des Etats-Unis ni de la Turquie, puis-



sant voisin et ancien allié de Damas.

Les suites de la révolte syrienne se jouent aussi aux Nations unies, où l'opposition de Moscou et Pékin a jusqu'ici empêché l'adoption d'une résolution.

Quatre pays européens espéraient soumettre au vote un projet de résolution vendredi dernier. Ils espèrent désormais un vote mardi, dit-onde source diplomatique.

La résolution a dû être une nouvelle fois remaniée pour persuader la Russie ne pas poser son veto. Le nouveau texte menace de "mesures ciblées" contre Damas en cas de poursuite de la répression, sans parler explicitement de sanctions, ont dit des diplomates du Conseil de sécurité

Plus de 3.000 personnes arrêtées à Rastan

Les forces syriennes ont arrêté plus de 3.000 personnes ces trois derniers jours dans la ville rebelle de Rastan (Centre), ont annoncé lundi des militants.

Les Comités locaux de coordination ont déclaré que des dizaines de personnes ont été tuées et plus de 3.000 arrêtées dans les opérations de l'armée à Rastan. Ils précisent que les combats ont cessé dans la ville.

Les personnes arrêtées sont détenues dans une cimenterie, des écoles et un club de sport de la ville, a indiqué à l'Associated Press un militant basé à Rastan.

Les forces gouvernementales ont repris la ville samedi après cinq jours de combats contre des déserteurs de l'armée ayant pris le parti des manifestants anti-régime.

L'état de santé de Rafah Nached s'aggrave

La célèbre psychanalyste syrienne est

incarcérée depuis plus de trois semaines maintenant, malgré les protestations internationales.

Depuis 24 jours, Rafah Nached, 66 ans, est incarcérée sans raisons apparentes depuis la nuit du 10 septembre et son sort ne s'améliore pas.

Malgré la mobilisation de ses proches en France, il semble qu'elle soit partie encore pour de longues semaines de détention.

La psychanalyste, fondatrice de l'école de Damas, a été arrêtée alors qu'elle voulait partir pour Paris pour rencontrer des médecins – elle est rescapée d'un cancer – et pour voir sa fille accoucher. Sans raison aucune, son seul tort est peut-être d'avoir organisé des groupes de paroles ouverts à tous sur le thème de la peur, elle est une victime parmi des centaines d'autres du régime de Bachar al-Assad.

Dimanche, Carla Bruni a annoncé avoir envoyé une lettre au mari de Rafah Nached, l'historien Faysal Abdallah, pour le soutenir. "Cette femme libre et accomplie, dont la notoriété est internationale, dont la vie et les travaux honorent la Syrie, les femmes syriennes et arabes, et toutes les femmes, connaît aujourd'hui un sort injustifiable", écrit-elle.

Concrètement c'est un peu tout ce que la France peut faire. "Nous sommes en contact avec le Quai d'Orsay mais ils n'ont presque plus aucun lien diplomatique avec le régime syrien, ils ne peuvent pas vraiment être les avocats de Rafah Nached", raconte l'un de ses proches à Paris.

Une quinzaine de femmes et des enfants dans une cellule

Dimanche dernier, son mari Faysal

Abdallah a pu lui rendre visite, comme c'est le cas deux fois par semaine. Les nouvelles ne sont pas bonnes. Elle est dans une cellule avec une quinzaine d'autres femmes, pour la plupart des détenues de droits communs, des droguées, des prostituées, ou des femmes ayant des problèmes mentaux.

La prison sert aussi d'hôpital psychiatrique. "C'est un huis clos complètement épuisant pour une personne déjà malade. L'hygiène est exécrable, elle a désormais une double infection à l'estomac et au poumon".

La nuit, il est difficile de trouver le sommeil. La promiscuité, les cris, les enfants qui pleurent. Certaines des prisonnières, n'ayant personne à qui les confier, ont été forcées de les amener avec elles.

Du côté de la procédure, le juge a refusé la remise en liberté sous caution. Avant, dans les conditions "normales" de la dictature, c'était envisageable, surtout à cause de son état de santé, selon ce proche. Là, il n'y a plus instructions hiérarchiques, le juge bloque tout pour des questions de statu quo.

Une évolution ne peut venir que du sommet. Quelqu'un a décidé un jour qu'il fallait que Rafah Nached soit arrêtée. Quelqu'un, un jour, si elle n'a pas été oubliée, décidera peut-être qu'elle doit être libérée.

A son mari, dimanche, elle n'a pas demandé que des médicaments pour elle. Elle l'a aussi prié de ramener des crayons de couleurs et des bandes dessinées pour occuper les enfants.

"C'est rassurant, veut croire l'un de ses amis, sous la prisonnière, elle reste une psychanalyste, elle reste forte".

L'OBÉSITÉ

Première maladie non infectieuse de l'Histoire

L'obésité est une maladie en plein développement à tel point que l'OMS place actuellement sa prévention et sa prise en charge comme une priorité dans le domaine de la pathologie nutritionnelle.

L'obésité est un "état caractérisé par un excès de masse adipeuse répartie de façon généralisée dans les diverses zones grasses de l'organisme" (définition extraite du Dictionnaire de Médecine Flammarion). Le plus souvent, l'obésité est appréciée par le poids mais il faut noter qu'il n'y a pas de stricte équivalence entre poids et obésité, puisque dans le poids interviennent, outre la masse grasse, le tissu osseux, l'eau et le muscle.

L'obésité est définie par un Indice de Masse Corporelle (IMC) ou Body Mass Index (BMI). L'IMC est calculé en divisant le poids de la personne par le carré de sa taille (kg/m²). Si cet indice est supérieur ou égal à 30, l'individu est considéré comme obèse.



Entre 25 et 30, on parle de préobésité. A partir de 40 kg/m², on parle d'obésité morbide. C'est le seuil à partir

duquel on risque de voir apparaître une morbidité secondaire à différents types de complications. L'obésité est deve-

due la première maladie non infectieuse de l'Histoire. C'est une véritable épidémie qui frappe aussi bien les pays industrialisés que les pays en voie de développement. L'Organisation mondiale de la santé place actuellement sa prévention et sa prise en charge comme une priorité dans le domaine de la pathologie nutritionnelle.

Sur 6 milliards d'individus, 3 milliards sont sous-alimentés et les autres sont en train de devenir obèses. Le mode de vie sédentaire est un facteur important : la forte réduction de l'activité physique due au développement des transports (voiture, transports en commun, ascenseurs...), des nouvelles technologies (télécommandes, télévision, ordinateurs...) ne permet pas d'équilibrer le bilan énergétique.

L'abondance alimentaire n'a pas nécessairement occasionné une hausse des apports énergétiques qui expliquerait la pandémie de l'obésité. Il a été constaté à l'heure actuelle une baisse des apports énergétiques journaliers qui reste toutefois supérieure aux dépenses énergétiques journalières. C'est ce dernier élément qui reste un facteur d'obésité.

INFORMATIONS UTILES

"Les féculents font-ils grossir ?"

FAUX : Pains, céréales, pomme de terre, pâtes, fèves, lentilles apportent glucides, calcium, fer, vitamines du groupe B. Ce ne sont pas les féculents qui font systématiquement grossir mais leur accompagnement (le beurre sur le pain...). 50 % des calories que nous ingérons devraient provenir de ce groupe de nutriments. Leur faible teneur en lipides et leur forte teneur en fibres leur permettent de nous rassasier sans apporter trop de calories. 100 g de chips = 570 calories
100 g de frites = 400 calories
100 g de pommes de terre sautées à l'huile = 125 calories

"Le chocolat est-il interdit ?"

VRAI ET FAUX : Le chocolat est riche en lipides (30 %) et en sucres mais il est également riche en caféine parfois utile pour redonner de l'énergie. 100 g de chocolat noir ou au lait = 505 calories. Certains chocolats de bonne qualité contiennent moins de sucres (notamment le chocolat amer). Le chocolat blanc est fabriqué à partir de beurre de cacao, de lait et de sucre. Il est riche en lipides. À consommer avec modération.

"On ne doit consommer que de l'eau..."

FAUX : Notre organisme est constitué à 60% d'eau. Il nous faut boire environ 1.5 l d'eau par jour. 40% de cette eau peuvent être apportés par l'alimentation mais 60% doivent l'être par l'absorption de liquides. Ceux-ci peuvent être différents de l'eau : tisane, bouillon de légumes, jus de fruits, lait, thé, café (en doses limitées)... mais pas d'alcool, pas de boissons gazeuses sucrées ou très peu ! Attention ! Contrairement aux idées reçues, l'eau ne fait pas maigrir. L'eau sert à maintenir une hydratation et à éliminer les toxines.

"On trouve du calcium uniquement dans les produits laitiers"

FAUX : On trouve 200 mg de calcium dans le persil, 250 mg dans les amandes, 42 mg pour 100 mg de jus d'orange en fruit entiers. On en trouve aussi dans les sardines à l'huile, les endives (80 mg/100g), les haricots (130 mg/100g).

Je suis enceinte, donc je dois manger pour 2

FAUX : Il est recommandé de prendre en moyenne 1 kilo par mois. Vous pouvez manger un peu plus si vous privilégiez les apports d'aliments peu caloriques : légumes cuits ou crus, produits laitiers allégés ou maigres, fruits... Chez la femme obèse, une trop grande prise de poids lors de la grossesse va majorer les risques obstétricaux. Un contrôle pendant toute la grossesse est conseillé et la nécessité de suivre un régime peut être envisagée sous la surveillance impérative de votre médecin.

DOCTEUR RACHID HAMIDI, NUTRITIONNISTE, AU MIDI LIBRE :

«Attention aux régimes miracles contre l'obésité !»

Le Dr Rachid Hamidi nous explique dans cet entretien les causes de l'obésité et les conséquences que cette pathologie peut avoir sur la santé. Mais surtout, il nous parle de la prévention de la prise de poids excessive qu'engendre cette pathologie.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AIT ALI

Mid Libre : Comment pouvez-vous nous définir l'obésité ?

Dr Rachid Hamidi : L'obésité est une maladie reconnue qui peut engendrer de réels problèmes de santé physiologiques ou psychologiques.

L'obésité est un excès de masse grasse dans le corps, résultat d'un déséquilibre entre l'apport calorique quotidien et les dépenses énergétiques : l'organisme reçoit plus qu'il ne dépense et donc "stocke" une partie du surplus.

Quels sont les facteurs favorisant cette pathologie ?

De nombreux facteurs peuvent renforcer ce déséquilibre et favoriser l'obésité ou du moins la prise de poids, dont l'hérédité, la culture alimentaire, la sédentarité, l'arrêt du tabac et des phénomènes hormonaux (notamment chez les jeunes et les femmes).

Qu'est-ce qui définit l'obésité et la prise de poids ?

La définition de l'obésité repose, entre autres, sur le calcul de l'Indice de Masse Corporelle. Pour évaluer son poids, d'autres indices simples existent comme la mesure de votre tour de taille.

L'Indice de Masse Corporelle (IMC) défini par l'Organisation mondiale de la santé met en relation 2 variables simples à mesurer : son poids et sa taille, selon la formule suivante :
IMC = Poids/ Taille

Ces calculs sont-ils valables pour toutes les personnes ?

Attention ! le calcul de l'IMC est valable pour les adultes entre 16 et 70 ans.

Pour les enfants et les personnes âgées, d'autres méthodes sont disponibles.

La mesure du tour de taille : cette mesure permet de détecter une obésité abdominale. Simplement à l'aide d'un mètre de couturier, il est possible de se surveiller :

Vous êtes un homme : si votre tour de taille est supérieur à 100 cm, il vous faut consulter.

Vous êtes une femme : si votre tour de taille est supérieur à 90 cm, il vous faut consulter.

Nous tenons à insister que, si vous avez le moindre doute, tant pour vous que pour l'un de vos proches, il est important de laisser toute décision, et notamment celle concernant un régime, à votre médecin. Même si

vous vous situez dans votre zone de poids idéal, c'est-à-dire vous ne présentez ni obésité ni surpoids, surveillez-vous régulièrement. Un dérapage peut toujours arriver...

Sans être obsédé, il faut rester vigilant toute sa vie !

Qu'appelle-t-on donc un surpoids ?

Notre société est aujourd'hui très portée sur le syndrome du poids idéal. Cela peut entraîner un résultat inverse à l'effet souhaité, et d'une minceur extrême, vous passez à un état d'obésité. Néanmoins, la mesure régulière de son poids permet de suivre les variations, dans un sens comme dans l'autre. Un surpoids passager n'est pas forcément le signe d'une obésité naissante, mais peut être juste le moment de se remettre à faire un peu d'exercice ou de surveiller son alimentation. Il est très important de détecter d'éventuelles complications médicales et de réfléchir avec votre médecin traitant à une prise en charge médicale globale et adaptée à votre cas.

L'obésité est une maladie qui a une tendance spontanée à l'aggravation.

Quels sont les différents types de complications sur la santé ?

- Complications physiologiques ;
- Complications cardiovasculaires ;
- Complications respiratoires ;
- Complications hépato-biliaires ;
- Complications de la fonction reproductive ;
- Complications ostéo-articulaires ;
- Complications psychosociales.

Et du point de vue psychologique ?

L'obésité est aussi responsable de désagréments nombreux dans la vie quotidienne. Outre un sentiment de rejet de la part des autres qui entraîne souvent une solitude, notamment affective, la personne obèse souffre lors d'activités physiques, sportives, etc.

Les personnes obèses ressentent généralement plus de difficultés que les autres à se mouvoir. En partie dû à d'autres implications physiologiques (fatigue, circulation sanguine...), le simple fait de l'augmentation du poids complique les mouvements.

Et pour la prévention ?

En effet, la prévention de l'obésité reste une arme efficace et elle se cultive dès le jeune âge.



Chez l'enfant, encore une fois, une obésité dépistée et traitée précocement, notamment avant l'adolescence, n'entraînera pas a priori de conséquence chez le futur adulte.

Quelles sont les principales causes de l'obésité chez l'enfant ?

Les premières causes d'obésité sont généralement simples : une sédentarisation excessive avec diminution de la pratique sportive ; l'influence de la télévision ; certaines études ont démontré que le temps passé à regarder la télévision durant l'enfance peut être considéré comme prédictif d'une obésité à l'adolescence ; l'évolution des habitudes alimentaires ; des prédispositions génétiques (facteurs héréditaires).

La première mesure de prévention reste la mesure annuelle de la taille et du poids de l'enfant pour suivre la courbe de corpulence et repérer ainsi les enfants à risque.

Comment réagir ?

La première démarche et la plus importante est de montrer que l'on perçoit ces signes et qu'ils sont pris en compte. Il ne faut certainement pas céder à quelque panique que ce soit, mais plutôt trouver les moyens, dans le couple ou seul, de se rendre plus disponible. La consultation de son médecin de famille ou du pédiatre de l'enfant reste la base d'une démarche coordonnée pour faire face à l'aggravation d'un surpoids ou d'une obésité naissante. Le pédiatre et le médecin de famille sont les mieux à même de vous écouter et de vous orienter en

ce qui concerne votre enfant. Ils vous connaissent et vous conseilleront en matière d'actions et de mesures à prendre.

Souvent oubliées, les conséquences de l'obésité doivent aussi être prises en compte et soignées.

Que pensez-vous des régimes miracles ?

Attention aux régimes miracles. Les régimes sont souvent source de dénutrition protéique, de déficit en calcium. Alors n'entamez jamais un régime en solitaire. Parlez-en d'abord à votre médecin. Le régime végétarien exclut la chair animale et le poisson mais autorise le lait, le fromage et les œufs. S'il peut être équilibré (si au moins 30 g de protéine animale par jour), il est souvent appliqué de manière très restrictive et entraîne des carences protéiques.

Le régime végétarien exclut tout aliment d'origine animale, y compris le lait, le beurre et l'œuf. La valeur biologique des protéines végétales étant faible, la carence protéique est rapide et sévère. Le régime dissocié. Chaque jour le sujet consomme un seul type d'aliment : viandes ou fruits ou fromage ou légumes, etc. Le déséquilibre nutritionnel, évident, favorise un amaigrissement mais également des troubles de carence rapides.

Régime macrobiotique consiste en la prise de riz complexe additionné de légumes et légumineuses divers. Il est accompagné d'une restriction de boisson. Cette restriction hydrique associée à la carence en protéines animales en fait un régime dangereux.

O. A. A.

Pour accélérer son métabolisme et brûler des calories

Reprendre le sport

La sédentarité, surtout dans un pays industrialisé, s'installe souvent à notre insu. Elle se caractérise par la réduction progressive de l'effort physique dans la plupart de nos actes quotidiens.

Quelques exemples : on marche de moins en moins, que ce soit dans notre activité professionnelle ou lors de nos loisirs.

Bouger pour dépenser

Le fait de faire de l'exercice, depuis la marche jusqu'à une activité sportive régulière, permet d'accélérer le métabolisme et d'augmenter le nombre de calories brûlées quotidiennement.

Cela contribue donc naturellement à rétablir l'équilibre entre apport et dépenses. Par ailleurs, l'activité sportive renforce la masse musculaire et contribue à remodeler la silhouette.

Remettre son corps en marche

Reste une question primordiale : comment se remettre au sport ? Peut-on commencer par un marathon après des années sans sport ?

La réponse est bien entendu négative. Il faut reprendre progressivement et habituer de nouveau son organisme aux efforts physiques. La meilleure façon de reprendre est la marche. Marchez pour aller au travail, pour faire les courses, ou par plaisir, en famille ou avec des amis et oubliez les ascenseurs !

La natation, sport complet, est aussi une bonne activité sportive qui vous permettra de combiner exercice et détente.

Exercices simples

Une fois l'organisme remis en marche, quelques petits exercices simples peuvent vous aider, chaque soir, dans cette reprise du tonus, pour, par exemple, retrouver un ventre plat.

COMPORTEMENT ALIMENTAIRE SAIN Facteur de succès de lutte contre l'obésité

Repas à heures fixes

La destruction des repas et le grignotage devant la TV, entre autres, sont une des causes de la croissance de l'obésité.

Les nutritionnistes insistent régulièrement sur l'importance de maintenir 4 repas par jour :

Petit déjeuner - Déjeuner - Gouter équilibré - Dîner

Alimentation variée

Les besoins nutritionnels en protéines, lipides et glucides évoluent en fonction de l'âge. Une des sources de l'équilibre alimentaire réside aussi dans la variété des repas et des aliments. Cela permet aussi de rendre les repas plus attrayants.

Avoir une alimentation variée et équilibrée ne demande pas forcément plus de temps.

Éducation pour le futur

Les habitudes que l'enfant prendra seront les bases de son comportement alimentaire. Il faut prendre le temps de lui expliquer simplement quelques notions d'équilibre alimentaire et l'importance de prendre ses repas à horaire fixe et d'éviter le grignotage.

Il y a fort à parier que ces comportements seront reproduits lorsque, lui-même adulte, il/elle s'occupera de ses propres enfants

La balance outil de contrôle

La mesure régulière de son poids permet de mettre en place un suivi réel et factuel de l'obésité.

Un surpoids passager n'est pas forcément le signe d'une obésité naissante, mais peut être juste le moment de se remettre à faire un peu d'exercice, ou de surveiller son alimentation.

Quelques règles simples

S'il est important de connaître et de surveiller son poids, il ne faut pas pour autant se peser à tout bout de champ sans règles précises ou objectives : Se peser de façon régulière (et non pas après chaque repas) ; garder un historique de ses pesées ; se fixer des objectifs et contrôler leur suivi.



FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE
MÉDITERRANÉEN DE TANGER

3 films pour le coup d'envoi

Le coup d'envoi du 9^e Festival du court-métrage méditerranéen de Tanger (03 -08 octobre) a été donné, lundi soir, avec en compétition 55 films réalisés dans 20 pays méditerranéens, dont trois films algériens, en lice pour l'obtention du Grand Prix de cette manifestation culturelle annuelle. Les trois films algériens sélectionnés sont l'œuvre d'Amin Sidi-Boumediène pour *Demain, Alger ?*, d'Abdenour Zahzah pour *Garagouz* et de Zakaria Saidani réalisateur de *Un homme, face miroir*. La réalisatrice et productrice algérienne Yamina Bachir Chouikh, auteure notamment du long-métrage *Rachida* fait partie du jury présidé par le critique marocain Mohammed Bakrim. Le jury est également composé de la journaliste et critique de cinéma libanaise, Vicky Habib, du producteur français Emmanuel Prevost, du réalisateur ivoirien Kitia Touré, de la comédienne marocaine Saadia Ladib et du réalisateur marocain Jamal Belmejdoub. Trois autres prix seront décernés à la clôture du festival. Il s'agit du "Prix spécial du jury", du "Prix de la réalisation" et du "Prix du scénario" tandis qu'un "Prix de la jeunesse" sera décerné par un jury de jeunes. Ce rendez-vous cinématographique mettra en compétition des productions de fiction d'une durée de 5 à 45 minutes en version originale, sous-titrés en arabe, en français, ou en anglais et réalisées en 2010 et 2011.

Le festival du court-métrage méditerranéen de Tanger est l'un des quatre rendez-annuels du cinéma au Maroc, avec le festival du film de Marrakech, le festival du film méditerranéen de Tétouan et le Festival du cinéma féminin de Salé.

Il a notamment pour objectif de créer un cadre de rencontres, de dialogue, d'échanges cinématographiques et de favoriser la connaissance et la diffusion des nouveaux court métrage des pays méditerranéens.

CYCLE CINÉMATOGRAPHIQUE DE NEW YORK

4 œuvres algériennes à l'honneur

Quatre films représenteront l'Algérie à la seconde édition du cycle cinématographique "Mapping Subjectivity" qui se tiendra du 5 au 23 octobre à New York, a-t-on appris lundi auprès de l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

Il s'agit des films algériens *Combien je vous aime* de Azzedine Meddour, *Tahia ya didou* de Mohammed Zinet, *Gabli* de Tarek Teguiia et *Chronique des années de braise* de Mohammed Lakhdar Hamina, l'unique palme d'or arabe et africaine de l'histoire du Festival de Cannes, obtenue en 1975, précise l'AARC.

Ce dernier sera projeté à l'ouverture de cette édition, qui compte une vingtaine de longs métrages de différents pays arabes et qui aura pour théâtre le Musée des Arts Modernes (MOMA). La participation algérienne est le fruit de la collaboration entre le département Cinéma et Audiovisuel de l'AARC, le département Cinéma du MOMA et la direction artistique de l'agence Art East. L'objectif de ce cycle cinématographique est de faire la lumière sur "l'immense héritage" du cinéma arabe des années soixante à aujourd'hui, et faire découvrir des œuvres "à la fois personnelles et inédites, esthétiques et novatrices", commente l'AARC.

À sa première édition en octobre 2010, "Mapping Subjectivity" avait accueilli trois films algériens.

APS

4^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER

Des bulles pour bannir les frontières

Après la 16^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), la capitale abrite depuis hier une autre grande manifestation la 4^e édition du Festival International de la bande dessinée d'Alger (FIBDA). Avec cette nouvelle édition les organisateurs annoncent une programmation culturelle à l'image de l'ampleur de l'événement l'accueil de dessinateurs venus du monde entier. Des artistes turcs, arméniens et serbes y participent pour la première fois. Un hommage spécial sera rendu à Mahfoudh Aider (connu sous le pseudonyme d'Aladin) et à Brahim Gueroui.

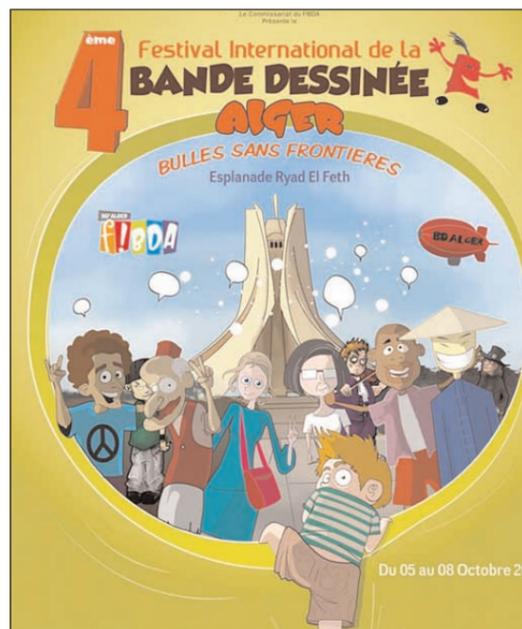
PAR KAHINA HAMMOUDI

Jusqu'au 9 octobre, le 9^e art sera au rendez-vous et en force pour apporter de la gaieté à la capitale et pour nouer des liens incontestables entre les artistes d'abord du monde entier puis entre les artistes et les passionnés de la BD en second lieu.

Pour ce faire pas moins de 35 pays venus des quatre continents sont présents avec leur expérience pour contribuer à l'épanouissement de cet art en Algérie.

Les bédéistes, des scénaristes et des dessinateurs se regrouperont donc à l'esplanade de Riadh El-Feth durant six jours sous le slogan «Alger, bulles sans frontières». Devenu un rendez-vous incontournable, le FIBDA s'est fait une place au soleil. Il a révélé la bande dessinée algérienne, une bande dessinée à la recherche de ses pionniers mais aussi en pleine renaissance grâce à une nouvelle vague de talents. Usant de toutes les langues et de tous les genres, la BD algérienne ouvre un champ éditorial prometteur et fidélise un large public.

Ce festival se donnant ainsi un rôle significatif dans la construction de la culture de la paix et de l'avenir, la culture de



la paix comme vecteur de nouveaux rapports humains à l'échelle locale mais aussi régionale et mondiale. Cet objectif sera d'abord atteint par l'organisation de huit expositions de bandes dessinées à savoir *Voyages en Terres Obscures* de François Schuiten (Bruxelles), *Dans la nuit, la Liberté nous écoute* de Maximilien Le Roy (France), *Le bon génie* d'Aïder (Algérie) et *Les passants* de Brahim Rais (Algérie). Comme il est de coutume le FIBDA organise une série de concours à travers lequel plusieurs prix seront décernés à l'occasion. Il s'agit des "Prix d'honneur", décerné au bédéiste algérien Aïder, le "Prix de la reconnaissance" au fondateur du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, Francis Groux, et le "Prix patrimoine", décerné à titre posthume au bédéiste-caricaturiste algérien Brahim Gueroui, assassiné le 4 septembre 1995. La quatrième manifestation culturelle organisée durant le festival en abordant à travers un cycle de conférences des thèmes différents qui traiteront de la problématique de la bande dessinée dans le monde en général et en Algérie en particulier avec la participation de bédéistes, scénaristes, écri-

vains et éditeurs, algériens et étrangers, autour notamment «Les bandes dessinées du 21^e siècle», «Le rôle de la BD dans l'avènement de la paix et de la réconciliation en Afrique» et «L'édition, comment ça marche ?». Le 7^e art sera au rendez-vous également avec la projection de plusieurs de films d'animation et l'organisation d'ateliers sur les principes et techniques de la bande dessinée.

Les ateliers ouverts aux candidats bédéistes et scénaristes, jeunes et moins jeunes, mais ayant tous une ambition professionnelle. Les ateliers seront destinés à la publication d'un album collectif présenté au FIBDA 2011. La volonté de se voir publier et de s'inscrire dans une dynamique de groupe sera nécessaire. Un thème commun ou une

orientation générale seront choisis en concertation avec les élèves et de la manière la plus large possible, pour ne brider aucune créativité. Mais une fois ce thème adopté, les élèves devront respecter la règle librement consentie. Ils apprendront ainsi à multiplier les approches d'un sujet donné, à varier leurs sources d'inspiration, à s'approprier un thème qui leur est soumis. La participation à l'atelier n'entraînera pas automatiquement publication. Seuls seront publiés les élèves dont le travail aura été jugé satisfaisant sur le plan professionnel par le formateur. Le formateur restera entièrement libre d'accepter ou de refuser des travaux. En cas de refus, celui-ci sera motivé par le formateur. Le refus d'un projet fait également partie de la vie professionnelle d'un bédéiste.

L'assiduité aux ateliers sera une condition essentielle de la publication finale. Mais des motifs légitimes d'absence peuvent être discutés entre le formateur et l'élève concerné. Il ne faudrait pas que des obligations professionnelles ou autres soient une source d'empêchement pour un élève de participer à l'atelier.

K. H.

TRANSCRIPTION DU PATRIMOINE ISLAMIQUE

Nécessité d'exploiter les technologies modernes

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah a exhorté lundi à Tlemcen les architectes, les artistes, les scientifiques et les chercheurs à exploiter les technologies modernes dans la transcription du patrimoine islamique.

Présidant l'ouverture des travaux sur "Tlemcen l'islamique, entre patrimoine urbanistique et architectural et héritage technique", il a souligné que pour se délivrer de l'hégémonie de la mondialisation, les architectes, les artistes et scientifiques doivent recourir aux technologies nouvelles dans la retranscription de la civilisation arabo-musulmane, tout en souhaitant que les différents colloques, universités et instituts fassent preuve de génie dans ce domaine.

Le ministre a évoqué le principe de l'esthétique dans le Saint Coran, qui incite à

l'admiration de la beauté des créatures de Dieu, tout en soulignant que cette profonde réflexion, le sens de l'esthétique et la volonté dans l'interaction avec l'art et la perfection, constitue une bénédiction de Dieu à son serviteur.

Cette rencontre de trois jours, organisée par le ministère des Affaires religieuses et Wakfs en collaboration avec le Laboratoire de la construction civilisationnelle au Maghreb central de l'université d'Alger, dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011", est marquée par la participation de chercheurs et spécialistes en archéologie et patrimoine islamique, d'Algérie, d'Égypte, du Maroc, d'Arabie saoudite, de Tunisie, de Syrie et d'Irak.

Les participants ont à aborder cinq axes, relatifs à "Tlemcen, entre la pensée architecturale islamique et la pratique de

terrain", "L'évolution de l'urbanisme à Tlemcen", "La dimension géographique de Tlemcen", "Les édifices religieux: mosquées, écoles, zaouïas et mausolées", et "Les vestiges historiques et les bâtiments civils et militaires à Tlemcen et ses régions".

Deux communications, abordant l'esthétique de l'art de la mosaïque islamique de décoration de la grande mosquée de Tlemcen et de la mosquée Sidi Belhassan, par le Dr Abdelaziz Laaredj de l'université d'Alger et "Vision nouvelle de l'histoire des Zianides à travers des numismatiques de Tlemcen", par le Dr Attef Mansour Mohamed Ramadhan de l'université d'El Fayoum (Égypte), ont été présentées lors de la première séance de cette rencontre, à laquelle prennent part également des imams et chouchoukh de zaouïas.

APS

MATCH AMICAL

Egypte-Brésil le 14 novembre à Doha

L'Egypte disputera un match amical face à son homologue du Brésil le 14 novembre prochain à Doha, a annoncé lundi la Fédération égyptienne de football (EFA).

Selon la même source, une réunion entre les présidents des Fédérations égyptienne et qatarie, MM. Samir Zahir et Hamed Ben Khelifa Al Thani s'est tenue à Doha. Elle a abordé les questions relatives à l'organisation de cette rencontre amicale.

Tous les détails sur ce match seront annoncés dans une conférence de presse prévue dans deux semaines, précise l'EFA. L'Egypte, triple championne d'Afrique en titre, est éliminée de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2012 qui se déroulera au Gabon et en Guinée-Equatoriale.

APS



BOXE-CHAMPIONNATS DU MONDE (2e TOUR)

Deux Algériens qualifiés aux 8^{es} de finale



Le boxeur algérien Mohamed-Amine Ouadahi (56 kg) s'est qualifié pour les 8es de finale du championnat du monde, en battant, lundi à Bakou, le Suédois Baschir Hassan Salad (18-10). Championnats du monde (2er tour).

De même, Chouaïb Boulouinet (91 kg) a obtenu, lundi à Bakou, son billet pour les 8es de finale du championnat du monde, en battant le Français Ludovic Grogue aux points (17-12).

Après avoir été mené au premier round (4-5), le boxeur algérien s'est vite rattrapé lors des deux derniers rounds (8-4) et (5-3).

Boulouinet, vice champion d'Afrique dans la catégorie des 91 kg, obtient avec brio son billet pour le prochain tour en dominant le boxeur français, qui, rappelle-t-on, avait été battu lors de la finale de la WSB par l'Algérien Abdelhafid Benchebla.

LICENCE CAF "A"

Début du stage à Aïn Benian (Alger)

Le stage de formation pour l'obtention de la licence d'entraîneur CAF (A), le premier du genre en Afrique, organisé par le Département de la formation et recyclage des entraîneurs de la Fédération algérienne de football, a débuté lundi à l'INFS/STS d'Aïn Benian (Alger), a annoncé la FAF.

Le stage, qui concerne 89 entraîneurs répartis en deux groupes, comprend des séances théoriques et pratiques, précise la même source. Il se déroule en forme d'internat avec des séances la matinée, l'après-midi et en soirée. Le stage est encadré, entre autres, par Abdelmounaïme Housseïm Chetta (Egypte) et Léo Martial (Côte d'Ivoire), respectivement directeur du développement technique et instructeur superviseur au niveau de la CAF.

CHAMPIONNAT
PROFESSIONNEL (LIGUE 2)

Match perdu par pénalité pour l'US Biskra face à l'USMBA

La commission de discipline de la Ligue nationale de football professionnel a infligé la sanction d'un match perdu par pénalité à l'encontre de l'US Biskra (Ligue 2), pour "comportement anti sportif" lors de la rencontre face à l'USM Bel-Abbès, pour le compte de la 4e journée du championnat. Outre cette suspension infligée par la LNF, le club de l'US Biskra devra jouer son prochain match à huis clos, en plus d'une amende de 60.000 DA, a indiqué la LNF sur son site internet. La rencontre US Biskra-USM Bel-Abbès n'est pas allée à son terme, l'arbitre ayant mis fin aux débats à la 84' à la suite de l'écroulement sur le terrain de l'arbitre assistant, atteint par un projectile lancé depuis les tribunes.

L'assesseur de l'arbitre, M. Hadjadj, a pu rejoindre le ground au bout de 10', après avoir reçu des soins sur le bord du terrain, mais le referee a préféré mettre fin aux débats avant de quitter la pelouse sous escorte policière. Au moment de l'incident, l'équipe visiteuse menait par 1 but à 0, Hammiche ayant transformé un penalty en faveur de l'USMBA à l'heure de jeu.

MONDIAL MINIMES
DE FOOTBALL

L'Union de Bougara (Blida) classée 5^e à l'édition de Chelsea

L'équipe de football minimes de Bougara (Blida) vient de décrocher la 5e place au Mondial de football qu'a abrité la ville de Chelsea (Angleterre), a-t-on appris lundi du responsable du club, M. Belaïfa Mohamed.

L'IRB Bougara s'est classée cinquième derrière la Zambie (tenante du titre), le Nigeria, le Malawi et le Zimbabwe, a-t-on précisé de même source.

"Les minimes de Bougara sont les seuls représentants algériens et arabes à ce mondial où ils ont, également, décroché le titre du meilleur joueur remporté par Bouziane Mohamed Amine et du meilleur joueur fair-play obtenu par Belguina Riadh, en plus du titre de meilleur dirigeant-éducateur décerné à M. Mohamed Belaïfa", a indiqué ce dernier à l'APS dans un entretien téléphonique à partir de la ville de Chelsea.

"Les poulains de Merzak Bekalem (- de 15 ans) ont honoré les couleurs nationales en tenant la dragée haute à des équipes notamment africaines plus huppées et physiquement au point", a ajouté la même source. Le titre de ce Mondial a été remporté par la Zambie suite à sa victoire sur l'équipe nigérienne sur le score de 2-0, signale-t-on. Les minimes de l'Union de Bougara ont déjà à leur actif un riche palmarès. En effet, outre leur qualification à ce Mondial de Chelsea (2011) suite à leur victoire en coupe d'Algérie, ces jeunes joueurs ont déjà décroché la coupe d'Algérie des hydrocarbures le 24 février 2009 et le titre du Mondial Danone 2010 en Afrique du Sud, outre sa deuxième place au tournoi mondial d'Istres (France).

APS

BEACH-VOLLEY, JO-2012 (TOURNOI QUALIFICATIF)

Agadir (Maroc) accueille le World Tour-2011

Le tournoi qualificatif pour les Jeux olympiques de Londres 2012 de beach-volley aura lieu du 4 au 9 octobre 2011 à Agadir (sud du Maroc) avec la participation de 103 équipes étrangères représentant 36 pays, a annoncé la Fédération royale marocaine de volley-ball (FRMVB). Plus de 200 joueurs disputeront cette épreuve du Swatch World Tour-2011 qui verra la programmation de quelque 110 matches réunissant les meilleurs professionnels (messieurs) pour une semaine de compétition afin de glaner des points en vue de la qualification aux prochains Jeux de Londres (27 juillet-12 août). Le volley-ball de plage est apparu

sur les plages de Santa Monica en Californie dans les années 1920. La première compétition officielle, reconnue par la FIVB, a eu lieu sur la plage d'Ipanema à Rio de Janeiro (Brésil) en 1987. Le volley-ball de plage est un sport joué par 2 équipes de 2 joueurs sur un terrain de sable (plat et uniforme). C'est la formule adoptée pour les J.O. Sport de démonstration aux JO 1992 de Barcelone (Espagne), le beach-volley est devenu sport olympique depuis les jeux d'Atlanta-1996 (Etats-Unis). Organisé par la FRMVB, le Swatch World Tour-2011 est placé sous l'égide de la Fédération internationale de volley-ball.





ACCUSÉ

levez-vous !



ABUS DE CONFIANCE

Volée par ses voisines

(1^{re} partie)

Quand quelqu'un nous propose son aide, nous sommes étonnés. Lorsque cette aide s'avère pernicieuse et sournoise, nous sommes étonnés aussi. C'est pourquoi lorsqu'on est naïf, on va d'étonnement en étonnement. C'est le cas de cette vieille femme de 76 ans qui s'est retrouvée au tribunal pour réclamer ce qui lui a été volé par deux femmes qui affirmaient pourtant ne vouloir que l'aider.

PAR KAMEL AZIOUALI

Djamila, 35 ans, se trouvait tout près de Fatima, sa vieille voisine, lorsque celle-ci avait glissé au marché du quartier. Ses deux sachets en plastique de provisions lui avaient échappé des mains et les quelques pommes de terre et tomates qu'elle avait achetées s'étaient éparpillées sur le sol. Certaines s'étaient même perdues sous les étals des commerçants. Djamilia accourut et s'agenouilla pour mieux lui parler.

- Khalti Fatima ! Pourquoi n'as-tu pas chargé un de mes enfants de te faire tes courses ? Ce sont tes enfants aussi, ne l'oublie jamais. Je te l'ai déjà dit.

- Merci, Djamilia... Je ne voulais pas les déranger. Ils sont peut-être en train de réviser.

- Non, ils ne sont pas en train de réviser. Ils n'ont même pas commencé les cours. Tu peux marcher, khalti Fatima ?



- Oui, je peux marcher mais j'ai très mal au bras et à la jambe. Je dois avoir quelque chose de cassé.

- Ah! bon ? Qu'est-ce que je dois faire ?

- Ma fille, arrête-moi un taxi et je me débrouillerai... Je dois me rendre à l'hôpital Mustapha. J'ai besoin d'un plâtre.

- Mais c'est peut-être juste un peu de douleur khalti Fatima. Une douleur qui s'estompera au fil de la journée.

- Non ma fille. Lorsqu'on atteint un certain âge, nos os deviennent très fragiles.

Un homme d'une quarantaine d'années s'approcha de la vieille dame et dit à

Djamila :

- Elle a raison. Il suffit d'un rien pour que se produisent des fractures chez les personnes âgées. J'ai ma voiture garée non loin d'ici... Je vais la ramener. Ne bougez pas, yemma. Si vous avez des fractures, en bougeant, vous risqueriez de les aggraver...

- Oui... je comprends. Dix minutes plus tard, la voiture arriva et l'homme demanda à Djamilia si elle voulait partir avec eux à l'hôpital.

- Non je ne peux pas. Mes enfants vont revenir de l'école et ils ne trouveront personne pour leur ouvrir la porte. Mais quand vous la ramènerez, vous me trouverez au bas de l'immeuble. Nous sommes voisines. Je l'aiderai à monter chez elle.

- Très bien.

En cours de route, l'homme demanda à la vieille Fatima :

- Il n'y a pas quelqu'un que je pourrai appeler pour qu'il vienne vous retrouver à l'hôpital ?

- Non, mon fils. Il n'y a plus personne. Mon époux est mort il y a cinq ans d'une crise cardiaque. Quant à mes enfants, ils sont tous partis. J'ai trois filles et deux garçons. Les filles sont mariées. Deux sont à Béjaïa et une à Sidi Bel-Abbè. Quant aux garçons, l'un est au Canada et l'autre en France. Ils ont tellement étudié que personne n'a pu les recruter. Et je me

retrouve seule dans un appartement vide. Je me sens tellement seule qu'il m'arrive très souvent de monter chez mes voisins d'au-dessus pour demander à leurs enfants de faire du bruit afin de me rappeler l'ambiance de ma maison quand mes enfants étaient petits.

L'homme sourit :

- Incroyable ! Vous montez chez les voisins pour demander à leurs enfants de faire du bruit alors que d'habitude c'est l'inverse qui se produit.

- Oui... Je n'aime pas le silence. Pour moi, il annonce la mort. J'avoue ne pas comprendre les jeunes couples qui demandent tout le temps à leurs enfants de se taire, de ne pas faire de bruit. C'est triste une maison sans bruits.

- Oui, c'est vrai. Tu as raison grand-mère. J'avoue que je fais partie de ceux qui intimement à leurs enfants l'ordre de ne pas faire de bruits parce que leur maman qui est enseignante prépare ses cours et qu'ils l'empêchent de se concentrer.

- Oui... c'est sûrement vrai. Mais crois-moi, mon fils, il viendra un jour où tu chercheras après ce bruit que tu ne veux pas entendre aujourd'hui.

La vieille Fatima avait raison. Quand le jeune homme la déposa près de son immeuble, elle avait deux plâtres. L'un au bras gauche et l'autre au bras droit. Le jeune homme avant de se s'en aller lui donna une feuille de papier sur laquelle il y avait son nom et son numéro de téléphone. Plus tard, ces renseignements s'avèrent très utiles à la vieille dame lorsqu'elle cherchera quelqu'un pour l'aider à comprendre ce qui lui était arrivé chez elle et qui l'accompagnera au tribunal.

K. A. (à suivre)

AGRESSION CONTRE MINEURE

Une assistance... monstrueuse

(2^e partie et fin)

Résumé : Manal, 17 ans, ne pouvant plus supporter les colères et la violence de son père aussi bien envers sa mère qu'envers elle, quitte la maison familiale et se rend chez sa grand-mère maternelle habitant Ain Naâdja. Comme tous les immeubles se ressemblaient, à ses yeux, elle a eu du mal à trouver celui où habitait sa grand-mère. Elle aperçoit un jeune homme d'une vingtaine d'années qui lui avait paru avenant sympathique et elle décide de lui demander de l'orienter.

Le jeune homme se déplaçait d'un pas rapide comme s'il était pressé d'arriver à un rendez-vous pour lequel il était déjà en retard. C'est la raison pour laquelle Manal avait été quelque peu gênée de s'adresser à lui mais en même temps, s'était-elle dit, il valait mieux adresser à quelqu'un de pressé plutôt qu'à quelqu'un qui avait du temps à perdre et qui risquerait de s'avérer collant. La jeune lycéenne allait découvrir, à ses dépens, que sa manière de raisonner n'était pas bonne du tout.

- Excuse-moi, mon frère, tu habites le quartier ? lui demanda-t-elle au moment où il passait devant elle.

- Oui, j'habite le quartier... En quoi puis-je t'être utile petite sœur ?

Elle émit intérieurement un soupir de soulagement. Le fait qu'il l'appelle petite sœur prouvait qu'il avait le sens du

respect et de la famille, se dit-elle.

- Voilà, je suis venue voir ma grand-mère mais je n'arrive pas à trouver son immeuble.

- Tu es déjà venue chez elle ?

- Oui, plusieurs fois mais comme à chaque fois je viens avec ma mère... je n'ai jamais éprouvé le besoin de repérer les lieux pour le jour où je viendrais seule.

- Bon... Ta grand-mère a un nom de famille... donne-le moi.

Une fois que le jeune homme eut entendu le nom, il se mit à réfléchir.

- Hum... ce nom me dit quelque chose...

- Si cela peut t'aider, ma grand-mère habite près d'un château d'eau...

- Exactement... c'est dans un des immeubles tout proches du château d'eau que j'ai vu une boîte aux lettres portant ce nom.

- Tu vois ou habite ma grand-mère ?

- Oui, oui... mais je reconnais que pour quelqu'un qui n'habite pas la cité, il est extrêmement difficile de s'y retrouver... Allez, suis-moi...

- D'accord...

Il était un peu plus de 13h et il faisait encore un peu chaud en ce début du mois de septembre. C'est peut-être la

raison pour laquelle il n'y avait pas beaucoup de monde dans la cité.

- Voilà, c'est dans cette cage d'escaliers que j'ai vu la boîte aux lettres portant le nom de ta grand-mère. Nous allons vérifier ?

- D'accord...

Dès que la jeune fille fut entrée dans la cage d'escaliers, le jeune homme referma la porte en fer et se transforma soudain en fauve. Manal se mit à hurler et des gens du voisinage accoururent, arrachant la malheureuse des griffes du monstre à visage humain. Les deux jeunes gens se retrouvèrent au poste de police. La pauvre Manal s'était retrouvée dans une très mauvaise situation parce que son agresseur n'arrêta pas d'affirmer que c'était elle qui l'avait provoquée avant de «changer d'avis» au dernier moment pour des raisons qu'il ignorait. Le jeune agresseur, âgé de 23 ans, s'était retrouvé, il y a quelques jours, au box des accusés au tribunal d'Hussein Dey. Deux ans de prison ferme ont été requis contre lui. Il sera finalement condamné à une année de prison ferme. Quant à la petite Manal, sa vie s'est «enrichie» d'une autre forme de violence supplémentaire aux séquelles insoupçonnables pour le moment.

K. A.

Le procès Michael Jackson

L'avocat de la défense Edward Chernoff présente son argumentation lors du procès du docteur Conrad Murray, accusé d'homicide involontaire, le mardi 27 septembre 2011 à Los Angeles. Le docteur Murray a plaidé non coupable et risque quatre ans de prison et la perte de sa licence médicale s'il est reconnu coupable dans la mort de Michael Jackson.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1868 Une tempête prévue un an d'avance

Le lieutenant Saxby de la Royale Navy prévoit pour le 5 octobre 1869, une tempête d'une extrême violence et des marées exceptionnelles. Un an moins un jour après, la célèbre tempête Saxby s'abat sur la baie de Fundy Nouveau-Brunswick. On enregistre à Moncton des marées supérieures de 2 mètres au record précédent. Des navires sont arrachés à leurs amarres, quelques-uns vont s'échouer sur la grève et de nombreuses embarcations sont gravement endommagées.

1960 La guerre nucléaire est évitée de justesse

A 4h17, un signal sur l'écran-radar du centre de Norad émet une alerte à une attaque de missile. La signal grimpe jusqu'au niveau 5, ce qui veut dire que les possibilités d'une attaque de missile nucléaire sont à 99%. Roy Slemmon, maréchal de l'air canadien était l'officier le plus haut gradé en poste à ce moment-là. Il ne prend pas panique et interdit toutes représailles immédiates. On constatera plus tard que l'équipement de surveillance du Norad avait capté des réflexions sur la Lune.

1970 Sadate succède à Nasser à la présidence de l'Égypte

Le vice-président Anouar El-Sadate est désigné candidat unique à la présidence de la République par l'Union Socialiste Arabe, après le décès brutal du président Nasser. Son investiture est approuvée par référendum à 90% de "oui". Sadate, ami très proche de Nasser, devient à son tour président de l'Égypte. Malheureusement, en octobre 1981, Sadate est assassiné par un groupe de militants islamistes.

Le Prix Nobel de la paix



À sa mort, Alfred Nobel, multi-millionnaire a créé par testament un prix dans les catégories suivantes : littérature, physique, chimie et de la paix. Celui-ci est attribué à chaque année à la personne qui a le plus contribué à la paix dans le monde.

1983 Lech Walesa reçoit le Prix Nobel de la Paix.

Le parlement norvégien, le "Storting", décerne le prix Nobel de la paix au leader du syndicat indépendant "Solidarnosc". Les autorités polonaises l'empêcheront d'aller recevoir son Nobel. C'est sa femme, Danuta, qui ira chercher le prix le 10 décembre.

1988 Défaite au Chili du général Augusto Pinochet

Augusto Pinochet demande un nouveau mandat par le biais d'un référendum. À cette occasion, tous les partis politiques peuvent s'exprimer. Soutenu par tout un nombre d'organisations internationales et de pays, le camp du non à Pinochet rassemble 53% des électeurs alors que le général n'en rassemble plus que 45%. Bon gré, mal gré, il organise alors la transition démocratique qui aboutit en mars 1990 à l'intronisation du démocrate chrétien Patricio Aylwin comme président de la République.



LE CARNET DU MIDI

1918 UN COURAGE À TOUTE ÉPREUVE

Roland Adrien Georges Garros est un aviateur français, lieutenant-pilote lors de la Première Guerre mondiale, sa célébrité est d'abord venue de ses exploits sportifs en aviation, et surtout de la toute première traversée aérienne de la Méditerranée, qu'il a effectuée le 23 septembre 1913. Il a mis au point une technique permettant le tir à travers l'hélice d'un avion de chasse. Son nom reste associé au tournoi de Roland Garros car il se déroule dans le stade qui porte son nom depuis sa construction en 1928. En vacances, chez l'oncle de son ami il va assister à la « Grande Semaine d'Aviation de la Champagne ». Une révélation pour lui : il sera aviateur. Il n'a même pas obtenu son brevet de pilote aviateur qu'il est embauché pour les cérémonies du 14 juillet 1910 par le Comité permanent des fêtes de Cholet, où il décroche le 19 juillet son brevet de l'Aéro-club de France. le 23 septembre 1913, Roland Garros passe à la postérité pour avoir réussi la première traversée aérienne de la Méditerranée en 7 heures et 53 minutes. La Première Guerre mondiale le fait naturellement pilote de guerre. Une panne contraint bientôt le sous-lieutenant Garros d'atterrir en territoire occupé et il est fait prisonnier avant d'avoir pu mettre le feu à son avion. Il parviendra à s'évader au bout de trois ans. Le 2 octobre 1918, Roland Garros remportait sa quatrième et dernière victoire. La veille de ses 30 ans, le 5 octobre, à l'issue d'un combat contre des Fokker D.VII, son SPAD explosait en l'air avant de s'écraser sur le territoire de la commune de Saint-Morel, dans les Ardennes. Le nom de Roland Garros est généralement associé au tennis. En effet, Roland Garros avait adhéré au Stade français en 1906 avec le parrainage de son condisciple d'HEC Émile Lesieur (athlète et joueurs de Rugby), et c'est ce dernier qui en 1927, devenu président de la prestigieuse association, exigea fermement que l'on donnât le nom de son ami Garros au stade de tennis parisien qu'il fallait construire pour accueillir les épreuves de la coupe Davis ramenée en France par les Mousquetaires.



1936 LE PRÉSIDENT PHILOSOPHE

Issu d'une famille d'humanistes établie à Prague, accusée par les communistes d'avoir collaboré avec les Allemands, le jeune Havel se trouve, comme la plupart des membres de l'élite, taxé d'«ennemi de classe» et donc interdit d'études par le régime. Encouragé par tradition familiale à s'intéresser aux valeurs humaines de la République tchécoslovaque réprimées ou détruites par les communistes dans les années 50, Václav Havel commence dès l'âge de dix-neuf ans à publier articles et nouvelles, en particulier dans des revues liées au théâtre. Après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques en 1968, qui marque la fin du processus de libéralisation du Printemps de Prague, Václav Havel n'a pas abandonné ses convictions. En novembre 1989, à cause de ses séjours en prison, Václav Havel est un dissident très connu de l'opinion publique et est spontanément placé par la foule à la tête du mouvement « forum civique », une association unie des mouvements d'opposition et d'initiative démocratique. Sa présence et ses interventions dans les manifestations attirent des foules de plus en plus nombreuses. Il devient alors un personnage clé de la Révolution de velours. Après la démission du président Gustáv Husák, Havel est alors élu président intérimaire de la Tchécoslovaquie, un intérim qui durera treize ans. En janvier 1993, Václav Havel est élu premier président de la République tchèque indépendante. Il est réélu en 1998.



1975 UNE ACTRICE TALENTUEUSE

Kate Elizabeth Winslet, née ce jour au Royaume-Uni est une actrice britannique. Elle obtient l'oscar de la meilleure actrice en février 2009 pour son rôle dans le film *The Reader*. Jeune actrice anglaise expatriée à Hollywood, Kate est née dans le milieu de la comédie puisque ses parents Roger Winslet et Sally Bridges sont tous deux acteurs de théâtre. Après avoir brûlé les planches à Londres et avoir participé à quelques feuilletons britanniques, Kate est choisie par le réalisateur néo-zélandais Peter Jackson pour camper le rôle de Juliet Hulmes. Elle est aussi à l'aise dans les films d'époque. Mais c'est pour le rôle de Rose DeWitt Bukater, jeune aristocrate passionnée et assoiffée de liberté dans la superproduction de James Cameron, *Titanic* (1997), qu'elle accède à la consécration mondiale. Actrice de défis, elle change de registre en 2003 dans *La Vie de David Gale*, d'Alan Parker, thriller carcéral sur la peine de mort. Consécration ultime : elle reçoit le 22 février 2009, au terme de maintes propositions, l'Oscar de la meilleure actrice des mains de la lauréate précédente Marion Cotillard pour son interprétation d'Hanna Schmitz dans *Le Liseur*. Côté vie privée, Kate Winslet est maman d'une petite fille prénommée Mia Honey avec son ex-mari Jim Threapleton d'un petit garçon, Joe Alfie avec Sam Mendes, son autre ex-mari.



En période de fertilité, les femmes parlent plus... aigu



Comment l'ovulation affecte l'estime de soi Oh oui, parlez-moi de mes ovaires... Une étude récente montre que la voix des femmes change au moment de leurs périodes de fertilité. Mais, petit bémol: ces changements sont difficilement reconnaissables selon un article de Wired du 30 septembre 2011. Julia Fischer, chercheuse spécialisée dans la voix au German Primate Center à Göttingen, a voulu savoir si les femmes, comme les primates, envoient des signaux vocaux pour faire comprendre qu'elles sont fertiles. «Les autres espèces exposent leur fertilité avec des signes très clairs, comme les macaques de Barbarie, qui enflent», explique-elle. Elle a donc, avec son équipe, décrypté la voix de 23 femmes allemandes à différents stades de leur cycle. Les résultats de leur étude est publiée dans le journal PlosOne. Ils ont constaté que la voix des femmes se fait effectivement plus

aiguë juste avant l'ovulation -en pleine fertilité-, mais également après l'ovulation, au moment où la fertilité est la plus faible. Leur conclusion est donc que, si les femmes envoient bien des signaux vocaux aux hommes pour les prévenir de leur fertilité (de manière inconsciente), ces signaux ne sont pas clairs. Les recherches de Gregory Bryant, chercheur à l'université de Californie sur les changements vocaux dus à l'ovulation, corroborent ceux de Fischer: chaque femme a effectivement la voix plus aiguë juste avant et après l'ovulation, mais ces transformations ne sont perceptibles que pour quelqu'un qui la connaît bien. Les recherches sur l'ovulation des femmes sont nombreuses: elle ont montré par exemple que ces dernières affichent inconsciemment leur fertilité en s'habillant de façon plus sexy, dégageant une odeur plaisante pour les hommes (même si cette histoire d'odeur est contestable) et auraient davantage confiance en elles

Certaines sont plus ou moins douces, exploitées à des fins de marketing, comme le relevait Jessica Grose dans un article paru le 10 septembre 2010 sur Slate.fr. Ainsi, celle de Kristina Durante publiée en août 2010 qui montre que les femmes achètent des vêtements plus sexy pendant leur période d'ovulation. «*Durant ce pic de fertilité, les femmes, qui choisissent inconsciemment des produits qui les mettent davantage en valeur sont mues par le désir d'éclipser des rivales potentielles.*» Cette étude, vise donc à améliorer la stratégie des publicités à destination des femmes. Kristina Durante ne s'en défend pas: «*Nos résultats indiquent que pour de nombreux produits destinés au marché féminin, il serait bien plus efficace de solliciter les femmes ou de leur envoyer courriers publicitaires, bons de réduction et newsletters durant cette fenêtre de quelques jours pendant laquelle elles ovulent.*»

Un mécanisme génétique potentiellement responsable de l'autisme

Selon une étude publiée hier, des chercheurs américains sont parvenus à identifier un mécanisme génétique qui pourrait expliquer l'autisme.

C'est en manipulant génétiquement des souris présentant des symptômes similaires à ceux d'enfant autistes que des chercheurs américains ont découvert un mécanisme génétique dans ce trouble. En effet,



d'après l'étude publiée hier dans les Annales de l'Académie nationale américaine des sciences (PNAS), le fait d'hériter d'un nombre de copies moindre de certains gènes se traduirait par des symptômes ressemblant à ceux provoqués par l'autisme chez les enfants. Depuis 2007, et grâce au Professeur Michael Wigler du Cold Spring Harbor Laboratory (CSHL), on sait que certains enfants autistes ont une petite partie de certains gènes sur le chromosome 16 qui sont effacés. Cette partie affecte 27 gènes dans une région du génome appelée 16p11.2, rapporte romandie.com. Ainsi, comme l'explique Alea Mills, professeur au CSHL et auteur principal de l'étude, "nous avons ainsi les outils pour voir si des changements dans le nombre de copies de gènes trouvés chez des enfants autistes provoquaient les symptômes".

Des symptômes semblables

C'est donc en créant un modèle animal avec des souris rendues autistes avec une technique, dite d'ingénierie du chromosome, que les scientifiques ont démontré que le fait d'hériter d'un moins grand nombre de copies de ces gènes produit des symptômes ressemblant à ceux de l'autisme chez les enfants. Les souris génétiquement manipulées pour créer la même anomalie dans la partie du chromosome 16p11.2 (c'est-à-dire l'effacement de certaines parties du gène) ont montré une variété de comportements ressemblant cliniquement à l'autisme chez les humains : hyperactivité, difficultés d'adaptation à un nouvel environnement, déficits de sommeil et comportements répétitifs. Bien que certaines variations génétiques aient déjà été identifiées chez des enfants autistes, c'est la première fois qu'un lien aussi direct est établi. La découverte fournit ainsi de nouvelles informations précieuses sur ce trouble du développement encore mal compris.

Une feuille pour remplacer le nucléaire ?

Le Massachusetts Institute of Technology (MIT) a mis au point une technologie capable de produire les éléments nécessaires à la production d'électricité. Pas une découverte nous direz-vous...Sauf que là, la génératrice est une simple feuille. Voilà peut-être l'alternative au nucléaire dont tout le monde rêve. Le Massachusetts Institute of Technology (MIT) a ainsi dévoilé le fruit de ses dernières recherches dans le domaine de la production électrique. Il s'agit d'une feuille composée d'une cellule solaire en silicium avec différents matériaux catalytiques attachés sur les deux côtés. Il suffit ensuite de la plonger dans de l'eau et de l'exposer à la lumière solaire pour qu'elle produise rapidement des bulles d'oxygène sur un côté et d'hydrogène sur l'autre. En plaçant ces deux types de bulles dans une pile à combustible, elles se combinent de nouveau en eau tout en produisant de l'électricité dans ce processus, explique le Professeur Daniel Nocera. Un procédé intelligent puisqu'il fait appel à des matériaux bon marché et abondants, le silice, le cobalt ou encore le nickel. La feuille est ainsi pourvue d'une fine couche de semi-conducteurs en silice, un matériau largement utilisé dans la fabrication des cellules solaires et qui a la capacité de transformer l'énergie solaire en un flux continu d'électricité à l'intérieur de la feuille. Le cobalt va ensuite jouer le rôle de catalyseur libérant l'oxygène d'une part, tandis que le nickel, le molybdène et le zinc de l'autre face libèrera l'hydrogène.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GOMME À EFFACER

Inventeur: **Joseph Priestley**
Date: **1770** Lieu: **Grande-Bretagne**

La gomme à effacer date déjà de plusieurs années et la première matière que l'inventeur a essayé pour effacer quelque chose est le latex. Les éléments de bases que l'on retrouve dans l'efface sont de l'huile végétale, de la pierre ponce et du caoutchouc sulfuré. L'action d'effacer en anglais se dit : «Rub out» d'où l'appellation «rubber», qui veut dire caoutchouc pour le latex.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h19
Dohr	13h20
Asr	12h37
Maghreb	18h28
Icha	19h49

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

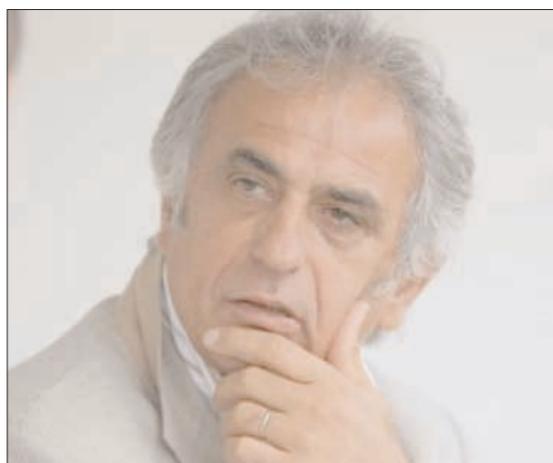
N° 1389 | mercredi 5 octobre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

POINT DE PRESSE, HIER, DE VAHID HALILHODZIC :

«Gagner contre le RCA est plus important qu'une qualification»



Le sélectionneur national de l'équipe algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, estime que la victoire contre la République centrafricaine, lors de la sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, prévue ce dimanche au stade du 5-Juillet, est plus importante qu'une qualification à la phase finale.

PAR MOURAD SALHI

Cela fait longtemps que l'équipe algérienne n'a pas gagné de match ; il est temps, maintenant, que cette sélection retrouve son niveau d'antan. Beaucoup de gens disent que le match de ce dimanche contre la République centrafricaine n'a aucune importance. Ce match est plus important qu'une qualification à la phase finale, a estimé l'entraîneur national lors du point de presse animé, hier, au centre de presse Mohamed-Boudiaf en présence de trois joueurs de l'équipe nationale, à savoir, le gardien Raïs M'bolhi, Djamel Mesbah et Abdelmoumen Djabou. Pour lui, l'ultime journée de cette joute continentale reste une étape importante pour l'équipe pour mettre fin à la spirale négative que traverse l'équipe depuis quelques temps. Pour ce qui concerne son premier bilan sur le football national, le coach national dira que les choses vont mal : «Je suis resté un mois ici en Algérie. J'ai suivi pas mal de matches du championnat national toutes catégories confondues. Je ne dirai pas que le niveau est

médiocre, mais le bilan n'est pas positif», a-t-il dit. Parlant de Karim Ziani, qui n'a pas été retenu pour ce match, et pourtant, il était capitaine lors du match face à la Tanzanie, M. Halilhodzic justifie cette mise à l'écart par une blessure au niveau d'un muscle : «L'équipe algérienne n'appartient à personne, et aucun joueur n'est sûr d'être sélectionné. Karim n'est pas apte pour jouer ce match à cause d'une blessure et non pour autre chose. Karim n'est pas l'équipe nationale. Comme je l'ai déjà dit, il n'y a pas de joueur titulaire avec moi. Tout le monde aura sa

chance. Une chose est, néanmoins, sûre : je ne ferai de plaisir à personne, et le meilleur sera sélectionné», a expliqué l'entraîneur national. Parlant de l'évolution des choses au sein de l'équipe nationale pendant cette période, M. Halilhodzic confirme que l'équipe a connu une petite amélioration. Selon les dernières statistiques, explique le coach national, l'équipe algérienne a doublé le nombre de passes, en atteignant 399 passes lors du match face à la Tanzanie contre 199 seulement contre le Maroc. La sélection nationale doit exercer un pressing vers l'avant, souligne le coach national. Pour ce faire, le premier responsable technique de l'équipe algérienne dira que l'équipe doit avoir une possession de balles dans le camp adverse. Après ce match face à la République centrafricaine, il faut mettre les choses en face, et voir ce qui n'a pas marché, ajoute M. Halilhodzic.

Abordant le cas des plusieurs joueurs qui n'ont pas été retenus pour ce match, l'entraîneur national a affirmé qu'aucun joueur n'a été écarté définitivement de groupe : «J'ai une liste de 40 joueurs ; je ne peux pas les convoquer tous, mais j'essaie de voir tout le monde pour construire, enfin, une équipe de 23 joueurs. L'intérêt de l'équipe passe avant tout. Porter le maillot national est une grande responsabilité. Le peuple algérien est très attaché à son équipe, donc, on ne doit pas le décevoir. Une victoire, cette fois-ci, nous permettra de mettre fin au passage à vide que traverse notre équipe depuis quelques temps. C'est, donc, toute l'importance que revêt ce rendez-vous pour moi et pour les joueurs, qui sont appelés à prendre très au sérieux cet adversaire», a-t-il conclu. **M. S.**

Très Libre



Tassili Airlines réceptionne son 4^e Boeing 737-800

La compagnie de transport aérien Tassili Airlines (TAL), filiale à 100% du groupe Sonatrach, a réceptionné mardi à Alger son 4^e aéronef de type Boeing 737-800 nouvelle génération. La livraison de cet appareil par le constructeur aéronautique américain Boeing s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a procédé par ailleurs à l'inauguration de la première agence commerciale de Tassili Airlines au niveau de l'aéroport d'Alger Houari-Boumediène. Ces avions font partie de la commande passée en juillet 2009 à l'issue d'un appel d'offres international lancé en 2008. Le montant de la totalité de la commande s'élève à quelque 228,4 millions de

dollars, soit 48 millions pour chaque appareil. Les trois autres aéronefs objet de la commande ont été déjà réceptionnés en 2011. D'une capacité de 155 places et une autonomie en carburant de 7.000 km, soit plus de 9 heures de vol, ces aéronefs constituent la première acquisition d'envergure pour cette compagnie qui ambitionne de devenir le deuxième transporteur aérien en Algérie. Cette opération s'inscrit dans la nouvelle stratégie de déploiement de TAL qui vise, au delà du transport des employés des sociétés pétrolières opérant dans le sud du pays, de développer le transport domestique à travers le renforcement des dessertes vers les différentes villes intérieures.

Pour leur découverte de l'expansion accélérée de l'Univers

Le Prix Nobel de physique décerné à trois scientifiques. Le Prix Nobel de physique 2011 a été décerné mardi aux scientifiques américains Saul Perlmutter et Adam Riess, et australo-américain Brian Schmidt pour leur découverte de l'expansion accélérée de l'Univers, a annoncé mardi le comité Nobel à Stockholm. «Les trois lauréats ont étudié plusieurs dizaines d'explosions d'étoiles, appelées supernovae, et découvert que l'Univers

était en expansion à une vitesse en accélération permanente», précise un communiqué du comité Nobel. Les lauréats sont récompensés pour avoir découvert dans l'explosion des étoiles supernovae l'accélération de l'expansion de l'Univers qui, à ce rythme «terminera en glace». Leur découverte revient à lancer une balle en l'air et la voir s'éloigner et de plus en plus vite dans le ciel au lieu de retomber sur terre, explique le comité.

Pose de 14 km de rails du "tramway d'Oran"

Le projet "tramway d'Oran" a enregistré la pose de 14 kilomètres de rails sur 18 km prévus, a-t-on appris mardi du directeur de wilaya des transports. Le programme "d'urgence", adopté ces derniers mois, portant sur le renforcement des moyens humains et matériels pour ce projet, a favorisé l'accélération du rythme des travaux, qui enregistrent un taux d'avancement très "appréciable", a précisé la même source. L'itinéraire du tramway traverse les principales artères de la ville d'Oran, a noté Khaled Talha dans une déclaration à l'APS. L'évolution des travaux permettra de libérer la circulation automobile dans plusieurs artères, après la diminution du nombre de chantiers, dont certains se chargeront de travaux "partiels", notamment au niveau du centre-ville qui connaît un trafic dense, selon le même responsable. Il sera procédé à partir de jeudi prochain à la fermeture de la rue Emir-Abdelkader, sise au centre-ville, à la circulation pour la réalisation d'un tronçon du parcours du tramway, sur une distance d'environ 500 mètres, a indiqué M.

Talha dans ce sens. Les différents services concernés par ce projet, à l'instar de la direction des transports, l'entreprise Métro d'Alger et la société de réalisation du projet, ont pris toutes les mesures nécessaires pour entreprendre les travaux au niveau de cette artère à un rythme "accéléré". Un délai de deux mois a été accordé pour leur achèvement, a-t-il ajouté. Il sera procédé également à partir de mardi prochain à la réalisation de l'importante et dernière étape du pont en cours de réalisation au rond-point de haï "El Othmania", sur le parcours du tramway sur une distance de 125 mètres. Les travaux portent sur le bétonnage, selon la même source. Par ailleurs, il a été décidé le prolongement du tracé du tramway d'Oran en incluant deux itinéraires supplémentaires desservant l'aéroport international d'Es-Senia et le pôle universitaire de Belgaid (Bir el Djir). Le parcours global est estimé ainsi à environ 40 kilomètres.

SOMALIE

70 morts dans un attentat à Mogadiscio

Soixante-dix personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées mardi dans un attentat à la voiture piégée devant un bâtiment officiel de Mogadiscio, ont rapporté des médias, citant des sources locales. Un responsable de la force de l'Union africaine (Amisom) dans le pays, cité par les médias, a fait état, de son côté, d'une cinquantaine de morts ou plus. Selon des témoins cités par des médias, un véhicule chargé d'explosifs est entré dans l'enceinte d'un bâtiment officiel. «L'attaque a été menée par un camion rempli d'explosifs (...) le bâtiment devant lequel le véhicule a explosé a été endommagé, et plusieurs voitures stationnées à proximité ont pris feu», a précisé Ahmed Mohamed, fonctionnaire au ministère de la Santé. L'attentat qui a visé un bâtiment qui abrite quatre ministères somaliens a été revendiqué par le groupe d'insurgés somaliens "shebab". L'attentat se serait produit alors que des étudiants faisaient la queue devant le bâtiment pour obtenir des bourses attribuées par le gouvernement turc,

selon une source locale. Par ailleurs, le Haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a dénoncé hier l'escalade de la violence en Somalie qui provoque des "morts et des dizaines de blessés" et exacerbe la situation humanitaire déjà grave. «La reprise des affrontements (...) entre groupes armés rivaux aggrave la situation humanitaire déjà très sérieuse», a déclaré un porte-parole du HCR, Adrian Edwards. «Nous exhortons tous les groupes armés et forces en Somalie à éviter de viser les zones civiles et à garantir que les civils ne soient pas placés dans une situation dangereuse», a-t-il ajouté. Depuis juillet, l'Onu a déclaré en état de famine plusieurs provinces du Sud somalien contrôlées par les insurgés shebab. Quelque 750.000 personnes en Somalie "sont en danger de mort" si rien n'est fait pour les aider, a averti un porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'Onu (Ocha), Elisabeth Byr.